

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIX, Numéro 4

Décembre 1979

\$1.50

L'INFLUENCE DE L'ÉGLISE: 1850 À 1950

par Alain Gagnon

**EDMOND DE NEVERS OU LA QUÊTE
D'UNE RAISON D'ÊTRE**

par Pierre Trépanier

LE QUÉBEC POLITIQUE EN TRAITS DE PLUME

par Georges Allaire

**COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT
AU QUÉBEC**

par Assemblée des évêques

AUTODÉTERMINATION ET CLUB FLEUR-DE-LYS

par Jean-Yves Chouinard

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

Par Patrick Allen



- ASSURANCE-VIE RÉGULIÈRE ET VARIABLE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- REVENU-ÉPARGNE VARIABLE



AGENCES ET UNITÉS

DRUMMONDVILLE
GRANBY
JOLIETTE
LAVAL
MONTRÉAL
OTTAWA
QUÉBEC
RIVE-SUD
SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SAINT-HYACINTHE
SHERBROOKE
THETFORD MINES

SIÈGE SOCIAL:

TÉL.: (514) 844-2050

SIÈGE SOCIAL: 385 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉ. H2X 3N9

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIX, Numéro 4

Décembre 1979

\$1.50

TABLE DES MATIÈRES

ALAIN GAGNON: L'influence de l'Église: 1850-1950 ..	252
PIERRE TRÉPANIER: Edmond de Nevers ou la quête d'une raison d'être	278
GEORGES ALLAIRE; Le Québec politique en quelques traits de plume	293
ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES: Coopération et déve- loppement au Québec	304
JEAN-YVES CHOUINARD: Autodétermination et club Fleur-de-Lys	315
PATRICK ALLEN: Au fil de l'actualité	322

ATTENTION

À PARTIR DU 1 JANVIER 1980 LE PRIX DE L'ABONNEMENT RÉGULIER À L'ACTION NATIONALE EST DE \$20. ET L'ABONNEMENT DE SOUTIEN, DE \$25. TOUS CEUX QUI VEULENT LEUR RÉABONNEMENT DE 1980 AU TARIF DE \$15. PEUVENT LE FAIRE AVANT LE 1 JANVIER 1980.

<p>AVOCAT</p>	<p>JEAN-HUBERT MARANDA, avocat</p> <p>325 est, boul. St-Joseph Montréal — 288-4254</p>
<p>BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.</p> <p>J. Brassard, prés.</p> <p>256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29</p>	<p>BIJOUTIER</p>
<p>CAISSE POP</p>	<p>CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES</p> <p>1255, rue Berri Montréal, H2L 4C6 Tél.: 849-3581</p> <p>Directeur: Marcel Beauchemin</p>
<p>F.X. LANGE INC.</p> <p>ACIER DE STRUCTURE SECOND TIGE À BÉTON — PLAQUES</p> <p>10530 est, boul. Henri-Bourassa MONTREAL H1C 1C6 — 648-7445</p>	<p>FER</p>
<p>TRADUCTION</p>	<p>CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste</p> <p>604, rue Waterloo, LONDON - ONTARIO N6A 4E3</p>
<p>GROULX, CADIEUX & MONGEAU Notaires</p> <p>Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l. Gilles Cadieux, b.a., ll.l. Denis Mongeau, b.a., ll.l. J.-C. Larocque, b.a., ll.l.</p> <p>4416, boul. Pie-IX Tél.: 254-9435</p>	

Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14,000	membres
SNQ CENTRE DU QUÉBEC	28,000	membres
SNQ CÔTE-NORD	1,400	membres
SNQ EST DU QUÉBEC	34,000	membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES	13,875	membres
SNQ DU LANAUDIÈRE	17,000	membres
SSJB DE MONTRÉAL	13,000	membres
SNQ OUTAOUAIS	1,050	membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE	3,900	membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE	100	membres
SNQ DES LAURENTIDES	13,000	membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN	8,000	membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA	9,500	membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT	4,500	membres
SNQ DES CANTONS	350	membres
TOTAL	161,675	membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: "Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

**HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN MAIN!
VOUS FAITES LE PAYS!
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!**

IV

LAINE	LAINE PAUL GRENIER ENR. Spécialité: laine du Québec 2301 est, rue Fleury Montréal H2B 1K8 388-9154
366-9116 LES FONDOIRS GABRIEL CHARRON LTÉE 1083A L'Épiphanie 563, 45e Avenue LASALLE, Qué. H8P 3B9	FONDOIRS
PLACEMENTS	
RAYMOND CAMUS INC. Courtiers en valeurs mobilières 1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7 OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels Tél.: 879-1714	
QUINCAILLERIE	ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE Quincaillerie en gros exclusivement 4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8 Tél.: 524-7541
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS Volume de 280 pages, publié en 1969, qui reproduit le meilleur de la pensée de M. Angers et qui éclaire l'actualité que nous vivons sans toujours voir les grandes lignes de fond.	

AVOCATS

GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats

42, Sainte-Anne, suite 200,
Québec, Qué. G1R 3X3
Tél.: 692-3951

Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain & Associés

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2

Montréal 354 — Tél.: 388-5738

La Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins
regroupe

- 34 CAISSES POPULAIRES
- FIDUCIE POPULAIRE
- CRÉDIT POPULAIRE
- FEDMON
- INFORMATIQUE POPULAIRE



FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS

une institution aux racines authentiquement populaires et québécoises



“

Laissez notre représentant vous aider
à bien planifier votre programme
de sécurité financière.

”



l'assurance-vie desjardins

siège social: lévis (québec)

1979

LA FONDATION MINVILLE

En décembre 1979, nous lançons notre souscription-maison annuelle en faveur de la FONDATION MINVILLE.

Celle de l'an passé avait dépassé toutes nos prévisions car le capital accumulé était passé de \$33,000. à \$48,000. (dernier résultat!).

Cette campagne de décembre 1979 sera-t-elle aussi fructueuse que celle de 1978? Nous l'ignorons totalement. Toute la LIGUE est pleine d'espoir!

Mais son succès dépend en grande partie de nos amis et de leur art d'en parler à leurs amis.

Le capital est accumulé et placé dans des obligations ou des actions du Québec. Seuls les intérêts annuels peuvent être appliqués par les administrateurs aux fins prévues, dont la plus importante, à l'heure actuelle, consiste à soutenir et à promouvoir la revue L'ACTION NATIONALE.

Faites-nous une surprise en cette campagne ou inscrivez-nous dans votre testament! Quel que soit le don, il peut être déduit de vos impôts, fédéral et provincial: nous vous enverrons un reçu.

L'influence de l'Église sur l'évolution socio-économique du Québec, de 1850 à 1950.

*par Alain Gagnon*¹

1. M. Alain Gagnon est étudiant en sciences politiques. Il a participé à un concours organisé par LES ARTISANS COOP-VIE et son travail a gagné le premier prix. Il est remarquable d'érudition et d'équilibre; nous en recommandons la lecture. — N.D.L.R.

INTRODUCTION

Quel rapport y a-t-il entre le développement économique d'un État et l'action de l'Église qui est avant tout d'ordre spirituel? Dans le contexte historique du Québec la question demeure pertinente et mérite considération.

Plusieurs hypothèses ont été émises en vue d'expliquer le problème économique des Canadiens-Français au lendemain de la Conquête. Face à notre situation de peuple colonisé, le comportement de l'Église québécoise a souvent été mis en accusation. Selon certains, la religion aurait servi de refuge à toutes nos valeurs fondamentales menacées par l'étranger: le nationalisme, la langue, la famille et même l'économie. À partir de 1760 et particulièrement après l'Union (1840), l'Église s'est tellement identifiée à la petite collectivité canadienne-française qu'elle en a assumé presque toutes les tâches essentielles: éducation, défense de la langue, assistance sociale, colonisation, association professionnelle, fondation de Coopératives, de Caisses populaires, etc.

Dans la première partie de ce travail, je voudrais analyser les facteurs d'ordre historique et culturel qui, à mon avis, sont à l'origine du complexe d'infériorité économique dont souffrent les nôtres. Dans une deuxième partie, je tenterai d'exposer le plus objectivement possible la contribution de l'Église du Québec au relèvement économique des Canadiens-Français durant la période de 1850 à 1950.

Première partie **Causes de l'infériorité économique des Canadiens-Français**

La situation d'infériorité économique des Canadiens-Français me semble provenir de deux sources principales: l'une historique, l'autre idéologique et culturelle.

A — *Cause d'ordre historique: la conquête anglaise*

Au point de départ de notre étude, il nous faut absolument tenir compte d'un fait historique qui a pesé lourdement sur le destin de la nation canadienne-française et l'a hypothéquée à jamais: la conquête anglaise. Cet événement tragique a eu pour conséquence, selon Michel Brunet, de placer les Canadiens-Français dans une "inévitabilité infériorité économique"².

Dans son fameux Rapport à la Cour de Londres, le 31 janvier 1839, Lord Durham prévoyait déjà cette destinée fatale pour les nôtres: "Ils deviendront pour la plupart, écrivait-il, des manœuvres à l'emploi des capitalistes anglais. De toute façon, il semblerait que la grande masse des Canadiens-Français soit condamnée, jusqu'à un certain point, à occuper une position inférieure et à dépendre des Anglais pour se procurer un emploi"³.

Terrible prédiction que l'évolution socio-économique du peuple canadien-français, depuis plus d'un siècle, n'a fait que confirmer. Mais, ajoutait froidement Lord Durham, "c'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais"⁴. Si cette dernière volonté du gouverneur ne s'est pas totalement réalisée, il demeure que l'infériorité économique des Canadiens-Français est une vérité brutale qu'il nous faut reconnaître. Pouvait-il en être autrement pour un pays conquis, dépossédé de ses chefs et de ses ressources naturelles? "Rappelons-nous, écrit Michel Brunet, qu'immédiatement après la Conquête, les Canadiens ont dû abandonner à leurs concurrents britanniques la traite des fourrures, les pêcheries maritimes, le commerce extérieur et l'industrie du bois... En tombant sous la domination des conquérants britanniques, la collectivité que la France avait établie dans la vallée du Saint-Laurent a perdu la maîtrise de ses destinées"⁵.

2. BRUNET, Michel. *La Présence anglaise et les Canadiens*, Beauchemin, Montréal, 1958, pp. 221-232.
3. DURHAM, Lord. *Le Rapport Durham*, Traduction de Denis Bertrand et Albert Desbiens, Les Éditions Sainte-Marie, Montréal, p. 12.
4. DURHAM, Lord. *Le Rapport Durham*, Traduction de Denis Bertrand et Albert Desbiens, Les Éditions Sainte-Marie, Montréal, p. 121.
5. BRUNET, Michel, *op. cit.*, pp. 228-229.

La conquête anglaise a donc bouleversé l'évolution historique et l'économie de la colonie française établie en terre d'Amérique. En plus de leur victoire militaire, les conquérants s'assurèrent aussi une victoire démographique rapide grâce à l'immigration venue d'Angleterre. Utilisant les ressources matérielles et humaines fournies par la métropole, ils édifièrent un Canada anglais fort et prospère à côté duquel le Canada français n'a fait que survivre, se contentant le plus souvent des miettes qui tombaient de la table du riche capitaliste anglo-saxon. "(...), ce qu'enseigne toute l'histoire économique du Canada depuis la Conquête anglaise: les Canadiens-Français vivent aux crochets du capitalisme britannique, canadien et américain. Leurs propres capitaux, dont la somme n'est pas très considérable, sont noyés dans des entreprises qu'ils ne contrôlent pas..."

"L'infériorité économique de la collectivité canadienne-française est la conséquence fatale de sa mise en servitude comme nation vaincue, conquise et occupée, réduite à un statut de minorité dans un pays qui ne lui appartient pas. Voilà la vérité dans toute sa brutalité"⁶.

Historiquement, la conquête anglaise apparaît donc comme un événement qui a lourdement hypothéqué l'avenir économique des Canadiens-Français. Le tableau suivant tiré du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ne laisse subsister aucun doute à ce sujet⁷.

SALARIÉS QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

Salaires \$	Québec (sauf Montréal)		Région-Montréal	
	Franco%	Anglo%	Franco%	Anglo%
5,000 à 6,499	82	18	49	51
6,500 à 7,999	76	24	41	59
8,000 à 9,999	61	39	27	73
10,000 à 11,999	42	58	23	77
12,000 à 14,999	35	65	17	83
15,000 et plus	23	77	17	83

6. BRUNET, Michel, *op. cit.*, pp. 226-229.

7. *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Rapport.* Ottawa. Imprimeur de la Reine. 1967. Livre III. *Le monde du travail.* pp. 507-508.

B — Causes d'ordre culturel: attitudes et valeurs

À ce facteur d'ordre historique s'ajoutent des facteurs culturels et idéologiques qui ont aussi joué un rôle important dans le retard économique des Canadiens-Français. Parmi ces facteurs culturels la foi et la morale catholiques prêchées au peuple entre les années 1850 et 1950 constituaient des valeurs fondamentales qui le distinguaient du conquérant anglo-protestant et même l'opposaient à son système de valeurs. C'est l'explication proposée par Pierre Harvey qui s'est lui-même inspiré des travaux de l'économiste américain Everett Hagen. "Si on admet les hypothèses de Hagen, écrit Pierre Harvey, les réactions de défense du groupe (canadien-français) devaient amener celui-ci à nier le système de valeur du conquérant... Or, à l'époque de la Conquête et dans les décennies qui suivent, l'Angleterre bascule de plus en plus rapidement dans la révolution industrielle, elle-même accompagnée du triomphe du système commercial-industriel qui s'épanouira au XIX^e et au XX^e siècle. Les Canadiens-Français, pour défendre leur propre personnalité, ont été amenés alors à contester, au plus profond de leur personnalité, ce système auquel ils identifiaient "l'autre".

"En second lieu, les nouveaux venus sont Protestants, ce qui amène les Canadiens-Français, pour affirmer leur valeur de groupe, à se faire missionnaires, et à l'intérieur et à l'extérieur, de la foi qui les distingue. Avec le temps, plus s'affirme la conscience de groupe, plus cette attitude missionnaire deviendra contraignante.

"En troisième lieu, les Canadiens-Français étant, par la force des choses, cantonnés dans l'agriculture, deviendront les missionnaires de cette situation de fait qui leur permet de se distinguer de l'autre comme groupe. Là encore, avec le passage du temps, plus la conscience collective s'affirmera, plus cette attitude "agriculteuriste" se radicalisera. Les "prédications" des élites ne feront qu'exprimer à la surface ce qui est latent dans la personnalité des membres du groupe. Naturellement, comme pour la religion, "l'agriculteurisme" spontané, comme

réaction collective, sera renforcé, à mesure qu'il sera "prêché"⁸.

Ces deux attitudes "missionnaire" et "agriculturiste" auront pour conséquence inévitable le rejet des valeurs et des activités qui servent à identifier le conquérant.

"Les Canadiens-Français, rejetant intérieurement le système de valeurs de l'autre, ne s'engageront qu'avec répugnance dans les activités qu'ils identifient à l'autre: ils chercheront plutôt des activités différentes et conformes à la fois à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et de l'autre; il seront alors plus facilement juristes qu'entrepreneurs, par exemple, et, en général, se dirigeront vers les professions libérales auxquelles l'élite canadienne-française s'identifie par opposition aux activités économiques qui seront perçues comme non conformes aux idéaux du groupe parce qu'identifiées au système de valeurs de l'autre."

"Ceux des Canadiens-Français qui réussiront dans la vie économique devront accepter, et vis-à-vis eux-mêmes et par rapport à leur groupe, de jouer les règles d'un jeu qui n'est pas le leur: la réussite entraînera la culpabilité"⁹.

Toujours selon Pierre Harvey, les considérations précédentes nous permettent donc de formuler l'hypothèse suivante concernant le problème économique canadien-français: "(...), l'explication de la situation économique des Canadiens-Français ne se trouve ni dans l'analyse économique, même la plus raffinée, ni dans l'histoire de type traditionnel, mais dans la recherche à caractère psychologique et anthropologique et surtout dans le domaine des *attitudes*, ce qui, du même coup, conditionnerait étroitement la recherche des solutions"¹⁰.

8. HARVEY, Pierre. *Pourquoi le Québec et les Canadiens français occupent-ils une place inférieure sur le plan économique?* dans LE DEVOIR, 14 mars 1969.

9. HARVEY, Pierre. *op. cit.*, dans LE DEVOIR, 14 mars 1969.

10. HARVEY, Pierre. *Le Québec d'aujourd'hui*, H.M.H., Montréal, 1971, p. 136.

Or l'enseignement de l'Église hiérarchique au Québec se situe avant tout au niveau des attitudes et des valeurs. Et il faut bien le reconnaître, l'étude des documents officiels de l'Église québécoise nous révèle que celle-ci a souvent présenté une vision du monde et de la condition humaine susceptible d'engendrer toute une série d'attitudes peu favorables finalement à l'engagement au plan économique. Quelles sont ces attitudes? On peut en retenir trois qui nous paraissent caractériser la mentalité religieuse d'hier et confirmer en même temps l'hypothèse de Pierre Harvey:

- 1 — une résignation fataliste devant les inégalités sociales
- 2 — une pseudo-conception de la richesse et de la pauvreté
- 3 — une méfiance excessive devant l'industrialisation et une peur quasi obsessionnelle de la ville.

1 — *Une résignation fataliste devant les inégalités sociales*

En 1879, Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, écrivait: "C'est la Sainte Église seule qui peut dire avec autorité à la multitude que "toute puissance vient de Dieu; c'est pourquoi ceux qui résistent à la puissance, résistent à l'ordre de Dieu, et attirent sur eux-mêmes la condamnation; qu'il faut être soumis, non seulement par crainte de la colère, mais encore par conscience..." C'est aussi par un effet de la sagesse divine que, sur la terre, il y a partout des distinctions de rang et de classe, comme il y a une hiérarchie parmi les chœurs des Anges."

"L'Église ne cesse non plus de répéter à tous que les hommes sont inégaux par les facultés du corps et de l'esprit, et par conséquent que cette inégalité doit pareillement exister dans la possession des biens... Pour les pauvres cependant, mère la plus tendre, elle professe le plus grand respect, la plus douce compassion, comme envers les membres souffrants du Sauveur; elle multiplie les asiles destinés à leur soulagement; elle excite la charité des riches en leur faveur, et les exhorte eux-mêmes à la patience et à la résignation"¹¹.

11. LANGEVIN, Jean Mgr. *Lettre Pastorale*, 16 février 1879.

Au lendemain de la publication de l'encyclique *Rerum Novarum*, en 1891, les évêques canadiens, préoccupés jusqu'alors de colonisation et d'agriculture, commencèrent à s'intéresser à la question ouvrière, particulièrement à Montréal, région la plus industrialisée de la province. En 1903, Mgr Bruchési témoigna une grande sollicitude pour les ouvriers, réclamant pour eux de plus justes salaires, le droit d'association, et recommandant aux travailleurs de recourir à leurs pasteurs dans le règlement des conflits industriels. Mais il écrivait en même temps au sujet de l'inégalité des conditions sociales: "Prétendre bannir de la terre cette inégalité ou s'insurger contre elle serait une chimère... Ce que Dieu a décrété, ce que le Christ a maintenu, les hommes n'y changeront pas un iota. Les créatures, jusqu'à la fin des temps seront donc partagées en deux grandes classes, la classe des riches et la classe des pauvres... Fils soumis de l'Évangile, acceptez généreusement le sort que vous a départi la Providence. Pensez au ciel: ce sera l'heure des éternelles rétributions... Afin de remédier à ces maux et de les prévenir, encore une fois, nous conseillons aux ouvriers de subir leur condition patiemment, les yeux tournés vers le ciel, leur patrie..."¹².

Cette résignation patiente dans l'attente "des éternelles rétributions" constitue une attitude presque incompatible avec toute volonté de réforme économique et sociale.

2 — Une pseudo-conception de la richesse et de la pauvreté

Cette vision fataliste des choses et de la condition humaine ne manquera pas de développer une fausse mentalité évangélique à l'égard de la richesse et de la pauvreté.

"Sans trop la caricaturer, on pourrait grossièrement décrire cette mentalité en disant que nous avons eu tendance à considérer la richesse comme un don de Dieu dont les bénéficiaires doivent user pour le plus grand

12. Texte cité par P.E. Trudeau dans *La Grève de l'amiante*, Éd. du Jour, Montréal, 1970, p. 63.

bien de leur âme, c'est-à-dire en distribuant une partie aux pauvres, et la pauvreté comme une grâce de Dieu qui facilite l'accès du Ciel et permet aux riches de faire quelques bonnes actions. Plus peut-être que dans aucun autre milieu, nous avons été persuadés qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous et qu'il est bon qu'il en soit ainsi. La vue providentielle des choses, qui caractérise assez bien notre mentalité religieuse, s'accommodait parfaitement de cette définition de la pauvreté. Mais le sens de la justice sociale y trouvait peu de prise. Les revendications sociales risquaient d'apparaître comme un désordre introduit par l'homme dans les desseins de Dieu"¹³.

Avec une telle mentalité, non seulement "les revendications sociales" mais aussi tout projet de développement ou d'émancipation économique ne pouvait que constituer un obstacle sérieux sur la route du ciel. Cette mentalité peut nous aider encore à comprendre pourquoi un peuple aussi pauvre que les Canadiens-Français a mis sa fierté à édifier de riches églises, d'immenses et luxueuses basiliques. Commentant un jour ce phénomène, Gérard Filion déclarait sur un ton humoristique: "Quand les Canadiens anglais et les Américains bâtissaient des usines, nous étions bouffis d'orgueil à la pensée d'ériger des sanctuaires les plus luxueux. Nous avons pratiqué une religion au-dessus de nos moyens, nous avons prié le bon Dieu à crédit. Les Québécois se sont donné une superstructure de riches soutenue par une infrastructure de pauvres"¹⁴.

Devant ces faits et cette mentalité, une question nous vient à l'esprit: avons-nous cherché dans nos "richesses spirituelles" et la grandeur imposante de nos temples une secrète compensation à notre pauvreté matérielle et à notre faiblesse économique?

13. ROCHER, Guy. *Réflexions sociologiques sur le service social au Canada français dans Service social*, 1, janvier 1960, p. 62.

14. FILION, Gérard. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

3 — Une méfiance excessive devant l'industrialisation et une peur quasi obsessionnelle de la ville

Durant la première moitié du XX^e siècle le clergé, grand responsable de l'enseignement secondaire, aurait manifesté, en général, une attitude plutôt négative devant le phénomène de l'industrialisation. C'est l'opinion de Léon Lortie qui a particulièrement étudié le système scolaire du Québec. "Les maîtres de l'enseignement secondaire, écrit-il, ont surtout discerné, dans la marée montante de l'industrialisation, le spectre du matérialisme et de l'américanisation. Il fallait à tout prix résister à la menace qui pesait sur un peuple chrétien et y opposer l'humanisme et le spiritualisme les plus purs, seuls capables de blinder la jeunesse et de la prémunir contre ces périls"¹⁵.

De son côté, Maurice Tremblay, confrontant la morale catholique avec la mentalité capitaliste et anglo-protestante, constate que l'Église québécoise prêche et propose avant tout les valeurs surnaturelles étroitement liées à la simplicité de la vie rurale. Le peuple reçoit ainsi chaque dimanche une prédication et une formation morale qui ne favorisent guère les ambitions terrestres et les réussites temporelles, encore moins la volonté de s'enrichir dans les activités relevant de la finance, de l'industrie et du commerce¹⁶. De nombreux mandements des évêques en font foi. Ainsi, en 1873, l'épiscopat du Québec écrit au sujet de l'exode massif des Canadiens-Français vers les villes manufacturières des États-Unis: "Ce qui attire un si grand nombre vers la terre étrangère, c'est l'espoir de s'enrichir et de vivre plus à l'aise et avec moins de fatigues..."¹⁷.

En 1934, Mgr Courchesne stigmatisait l'industrie moderne comme un "esclavage" qui enchaîne les ruraux: "Nous croyons vous avoir fait voir que les conditions matérielles où l'industrialisme de tous les pays a réduit

15. LORTIE, Léon. *Le système scolaire dans Essais sur le Québec contemporain*, Québec, P.U.L., 1953, p. 176.

16. TREMBLAY, Maurice. *Orientation de la pensée sociale dans Essais sur le Québec contemporain*, Québec, P.U.L., 1953.

17. Texte cité par P.E. Trudeau dans *La Grève de l'amiante*, Éd. du Jour, Montréal, 1970, p. 62.

l'agriculture, ont créé la plaie de notre temps: l'entassement des foules dans les villes et la désertion des campagnes... Nous avons connu le temps où il fallait un courage de stoïcien ou de chrétien des catacombes pour soutenir chez nous que la condition de nos ruraux enchaînés dans les villes à l'industrie moderne était un esclavage"¹⁸.

Ces quelques textes, parmi tant d'autres, reflètent bien l'idéal d'une vie simple et austère, cramponnée à la terre, que l'Église proposait au peuple canadien-français. Dans quelle mesure cet idéal et cette éthique ont-ils contribué à éloigner la jeunesse québécoise des carrières industrielles, commerciales et financières? Il serait bien difficile de l'établir avec précision. Toutefois, nous possédons des indices à travers la littérature canadienne-française. Dès 1846, dans son livre *Charles Guérin*, Pierre Chauveau s'écriait que le jeune Canadien-Français instruit ne pouvait devenir que médecin, notaire, avocat et prêtre. Cette situation a duré assez longtemps, jusque dans la première moitié du XX^e siècle.

De plus, une certaine spiritualité janséniste axée sur "les dangers du monde" et polarisée, dans les séminaires et les collèges, sur la VOCATION ne manqua pas d'influencer l'orientation de la jeunesse canadienne-française. Dans son livre *Le Poids de Dieu*, Gilles Marcotte raconte l'histoire d'un jeune collégien marqué par une telle spiritualité et prédestiné, de toute éternité, au sacerdoce.

"Le cours classique devait le conduire tout droit au sacerdoce. Ses professeurs, son directeur spirituel, surent d'instinct qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter de lui: il avait la Vocation bien chevillée. Elle ne pouvait que s'épanouir comme une fleur de serre dans l'atmosphère surchauffée du collège. On y cultivait la Vocation avec plus de subtilité, mais non moins d'insistance que chez les Frères. À son grand soulagement, Claude découvrait que sa Vocation était partagée par le peuple canadien-français tout entier. Les prêtres n'avaient-ils pas tout fait

18. COURCHESNE, Georges Mgr. *Mandements et Circulaires*, Vol. 3, pp. 231-232.

pour ce petit troupeau abandonné par la France sur les bords du Saint-Laurent? L'enseignement, l'histoire, la politique même, tout venait d'eux, était inspiré par eux. Ce qui leur échappait était de toute façon méprisable, puisqu'il appartenait à l'Anglais et s'appelait finance, industrie"¹⁹.

Une telle mentalité ne contribua certes pas à motiver les jeunes canadiens-français à s'engager dans les carrières dites aujourd'hui professionnelles.

Par ailleurs, de 1850 à 1950, période où prédomina l'idéologie agriculturiste, la ville était perçue et dénoncée par les élites religieuses comme "une occasion de chute et de perte"²⁰. Aussi tout bon curé devait-il "détourner fortement les filles de sa paroisse d'aller s'engager dans les villes, soit comme domestiques, soit comme couturières"²¹.

Quant aux jeunes gens, ils étaient vivement encouragés par le clergé à fréquenter les Écoles moyennes d'agriculture. Celles-ci fondées le plus souvent par l'Église en collaboration avec l'État, avaient pour but non seulement d'inculquer aux jeunes ruraux "l'estime du vivifiant labeur de la culture du sol", mais aussi de les préserver de "l'entraînement déplorable vers les villes et villages", et de les garder "plus aisément de la poussée irraisonnée vers l'industrie"²².

Mais l'industrialisation de la province, accélérée par les deux Grandes Guerres mondiales, avait déjà attiré bien des gens vers la ville. C'était un mal qu'il fallait enrayer ou du moins atténuer dans chaque paroisse. Aussi les curés reçoivent-ils de l'épiscopat des recommandations très précises à ce sujet: "L'attrait des salaires qui se donnent dans les usines de munitions semblent bien déterminer un exode silencieux vers les

19. MARCOTTE, Gilles. *Le Poids de Dieu*, Flammarion, Paris, 1962, pp. 156-157.

20. LANGEVIN, Jean Mgr. *Ordonnances épiscopales*, 1er novembre 1867 Diocèse de Rimouski.

21. *Ibid.*

22. LÉONARD, Joseph-Romuald Mgr. *Circulaire* n° 68, 9 août 1926 Diocèse de Rimouski.

villes. Je vous prie de porter votre attention sur ce danger... Tout ce que vous ferez pour obtenir que nos gens restent chez eux et tâchent de trouver dans leur profession leur gagne-pain semble un bienfait pour les villes, déjà surpeuplées et pour nos gens eux-mêmes. La grande ville est un terrible Minotaure"²³.

Durant la période de l'idéologie ruraliste (1850-1950), la ville apparaissait donc aux yeux des autorités religieuses comme un véritable monstre qui dévorait les meilleures énergies physiques et morales des campagnes québécoises.

Une telle méfiance devant l'industrialisation, une telle peur de la ville, si longtemps entretenues par la hiérarchie catholique du Québec, n'ont certainement pas favorisé chez le peuple le goût du risque et des activités économiques. L'on comprend alors l'affirmation de Guy Rocher: "D'une manière générale, écrit-il, on attribue au protestantisme... un rôle plus favorable qu'au catholicisme dans le développement industriel"²⁴.

L'hypothèse de Hagen, reprise par Pierre Harvey et appliquée au problème économique des Canadiens-Français, semble donc trouver une étonnante confirmation à travers les Mandements des évêques du Québec qui ont été publiés durant les années 1850 à 1950.

Deuxième partie

Contribution de l'Église au développement économique du Canada français

A — Une économie fondée sur l'agriculture et la colonisation

Malgré l'idéal de simplicité et d'austérité qu'elle a prêché, il ne faudrait pas croire que l'Église n'a exercé aucune influence favorable sur la vie économique du Canada français. Située dans son contexte historique,

23. COURCHESNE, Georges Mgr. *Circulaire* no 84, 10 novembre 1941.

24. ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. Montréal, HMH, 1968. 3v. (Regards sur la réalité sociale) Tome 3, p. 390.

son influence apparaît, pour une large part, réellement positive. Elle visait à développer une économie fondée avant tout sur l'agriculture et la colonisation. C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle, l'épiscopat de la province ira même jusqu'à s'engager dans le syndicalisme agricole afin d'accroître le bien-être matériel du peuple.

"La charité nous fait un devoir, écrit Mgr Taschereau en 1895, de contribuer à rendre aussi efficace que possible les divers moyens tentés pour faire connaître et comprendre à nos cultivateurs les principes d'une agriculture raisonnée et profitable... L'agriculture routinière est peu profitable, tandis que si elle est éclairée par les principes d'une sage expérience, elle donne des produits doublement avantageux sous le rapport de la qualité et de la quantité...

"C'est en vue d'encourager et de promouvoir, autant que possible, les intérêts de la cause agricole que je viens d'accepter d'être le président d'une nouvelle association qui a pour titre légal *Syndicat des cultivateurs de la province de Québec*...

"Il y a maintenant des cercles agricoles dans presque toutes nos paroisses. Le zèle que vous avez mis à former ces cercles est digne de tous éloges; il montre que le prêtre ne demeure étranger à aucun des véritables intérêts du peuple... C'est notre clergé qui a toujours tenu le sceptre des fortes études littéraires et scientifiques dans notre pays; c'est lui qui a formé nos citoyens les plus éminents dans l'Église et dans l'État; c'est lui qui aura aussi la gloire et le mérite d'avoir contribué très puissamment à perfectionner l'agriculture et à accroître le bien-être matériel de notre peuple²⁵.

Ce texte manifeste au sein de l'Église une volonté évidente d'améliorer les conditions matérielles du peuple. En plus de cet encouragement donné à l'agriculture, il y eut aussi chez certains membres de l'épiscopat et du clergé un véritable intérêt pour le développement industriel de la province. Dans une recherche très poussée,

25. TASCHEREAU, E.A., Mgr. *Discipline du Diocèse de Québec*, 1895, deuxième édition, Imprimerie Léger Brousseau, Québec, pp. 14-16.

William Ryan analyse les démarches de quelques hommes d'Église qui, au tournant du siècle, contribuèrent au décollage (take off) industriel de certaines régions du Québec.

"(...), des champions de l'agriculture comme Mgr Lafèche, le curé Labelle et bien d'autres ont encouragé et même suscité des implantations industrielles. C'est par exemple, le curé Labelle qui a demandé à Jean-Baptiste Rolland d'installer une usine de papier fin à St-Jérôme. Pendant dix ans il a "sermoné" le conseil municipal pour qu'il entreprenne des démarches pour de nouvelles implantations industrielles. Mais Ryan a surtout étudié les cas de la vallée de la Mauricie et du Saguenay-Lac St-Jean.

"L'intérêt du clergé pour la promotion industrielle ne fait pas de doute ici. A Chicoutimi, les trois évêques successifs: Racine, Bégin, Labrecque intervenaient auprès des gouvernements fédéraux et provinciaux, pour l'aménagement des conditions nécessaires à l'industrialisation de leur territoire. W. Ryan nomme des dizaines de curés qui étaient même "engagés" par le gouvernement en vue de jouer un rôle d'intermédiaires entre lui et les compagnies. Le Hansard des années 1896-1914 nous le révèle sans équivoque. W. Ryan écrit cette remarque étonnante: cette Église qui a été considérée par les Anglo-Saxons comme une force réactionnaire vis-à-vis du progrès économique nous a semblé "more concerned about and more deeply and directly involved in the promotion of such development than probably any Church in Anglo-Saxon Countries"²⁶.

Mais la foi en la vocation agricole des Canadiens-Français l'emporta toujours sur les préoccupations industrielles qui pouvaient animer quelques évêques ou curés progressifs. À l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert (1917), premier colon de la Nouvelle-France, Mgr André-Albert Blais, évêque de Rimouski, écrivait à son clergé et aux fidèles de son diocèse: "Pour fonder un pays chrétien, trois ouvriers sont nécessaires: le soldat, le prêtre, le cultivateur; trois outils s'imposent: l'épée, la croix, la charrue"²⁷.

26. GRAND'MAISON, Jacques. *Nationalisme et religion*. Montréal, Beauchemin, 1970. 2v. (Pensée actuelle), Tome 2, p. 79.

27. BLAIS, André-Albert Mgr. *Mandements et Circulaires* (1909-1920), Lettre pastorale (157), Diocèse de Rimouski.

Deux ans plus tard, en 1919, Mgr F.X. Ross, Vicaire capitulaire de Rimouski, affirmait dans une Circulaire au clergé où il recommandait la fondation d'une Société de colonisation: "Coloniser, c'est l'œuvre par excellence du Canadien-Français. Il en a la vocation..."

"Fournir au Canadien-Français l'occasion d'exercer sa vocation de défricheur, pour étendre le patrimoine national, pour le maintenir dans ses traditions de peuple religieux et moral, pour le faire contribuer à l'agrandissement de la patrie et à son relèvement économique: voilà quelques-unes des raisons qui nous justifient de créer un mouvement sérieux de colonisation dans le coin du pays où le Seigneur nous a placés"²⁸.

Dans l'esprit des dirigeants de l'Église, la colonisation devait donc assurer le "relèvement économique" du pays. Aussi les évêques ne cesseront-ils de multiplier les démarches et les encouragements en vue d'ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation. En 1929, Mgr Georges Courchesne, dans une sorte de vision prophétique, entrevoyait une vaste expansion agricole dans les comtés de Témiscouata et de Rimouski ainsi que dans les régions de Matapédia et de Matane, prévoyant même "une poussée de notre excellent monde jusqu'aux frontières du Nouveau-Brunswick. Il semble admis, écrivait-il, que la meilleure partie du territoire du diocèse reste à ouvrir à la colonisation et il n'est peut-être pas excessif de penser que la population rurale de notre région pourra y trouver de quoi doubler ses effectifs... Je ne me résigne pas à penser que notre peuple renoncera à sa vocation de terrien"²⁹.

En préconisant ainsi une politique de colonisation intensive, les dirigeants ecclésiastiques espéraient garder le peuple fidèle à sa "vocation de terrien", préserver son identité paysanne et rurale.

B — Interventions de l'Église dans le monde ouvrier

Mais, en dépit des efforts de l'Église pour fonder l'économie du pays sur l'agriculture et la colonisation,

28. ROSS, F.X. *Circulaire* du 18 juin 1919, Diocèse de Rimouski.

29. COURCHESNE, Georges Mgr. *Circulaire* du 12 juin 1929.

l'industrialisation de la province s'effectuait à un rythme rapide, particulièrement dans les centres importants comme Montréal, Québec, Trois-Rivières. Avec l'industrialisation naquit le syndicalisme ouvrier qui n'avait, à ses débuts, aucun caractère confessionnel. Mais, bientôt, "la peur des unions neutres américaines" constitua "un épouvantail majeur (qui fut) à l'origine de la fondation des syndicats catholiques"³⁰. C'est ainsi que fut fondée à Hull, en 1921, la C.T.C.C., organisation syndicale qui ne groupait, à l'origine, que des ouvriers catholiques. La question religieuse primait donc sur les questions professionnelles et économiques.

"(...), la possibilité de dissocier le facteur "religieux" de la vie économique semble n'avoir été envisagée que relativement tard, et ce, même parmi ceux qui remplissaient, dans notre milieu, le rôle d'autorités dans le domaine des sciences sociales. Encore en 1939, Esdras Minville écrivait à propos du syndicalisme international (américain): "L'areligiosité du groupe met presque fatalement les membres dans le cas de choisir entre deux fidélités: à leur religion ou à leur association professionnelle"³¹.

Entre temps, les évêques furent mêlés de près à la solution de problèmes ouvriers dont la gravité menaçait l'économie de certaines régions de la province.

En 1900, à l'occasion du conflit ouvrier survenu à Québec dans l'industrie de la chaussure, l'archevêque Mgr L.N. Bégin fut agréé comme arbitre par les deux parties en cause.

En 1937, durant la grève des employés de la Dominion Textile à Montmorency, le cardinal Villeneuve intervint personnellement auprès des patrons afin de les inciter à remédier à l'insuffisance des salaires ouvriers et à les faire signer la convention collective.

30. GRAND'MAISON, Jacques. *op. cit.*, tome 2, p. 80.

31. BEAULIEU, Maurice et André NORMANDEAU. *Le rôle de la religion à travers l'histoire du Canada français*, Cité Libre, n° 71, p. 21.

En 1949, lors de la fameuse grève de l'amiante à Asbestos, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, accepta d'agir comme médiateur entre les patrons et les ouvriers.

En 1950, l'Épiscopat du Québec publie une importante Lettre Collective sur LE PROBLÈME OUVRIER. Ce document révèle une évolution assez marquée dans la mentalité de la hiérarchie québécoise. Il reconnaît aussi un fait sociologique qui devient de jour en jour plus évident: l'urbanisation et l'industrialisation de la province. D'ailleurs, les statistiques démontrent assez clairement le renversement de la situation économique du Québec; alors qu'en 1891 la population agricole atteignait 70%, ce pourcentage descendait à moins de 20% en 1951.

De fait, jusqu'en 1950 les évêques avaient toujours cru en la vocation terrienne des Canadiens-Français. Mais, devant l'évidence du phénomène de l'industrialisation, ils ont dû se résigner à changer d'attitude, non sans une certaine nostalgie, cependant, de la société rurale d'hier. Voici un texte particulièrement révélateur de ce changement d'attitude survenu assez tard, il est vrai: "Si la vie ouvrière des villes, dans les conditions où elle s'est développée dans le passé, s'est montrée moins saine et moins protectrice des valeurs humaines que la vie rurale, il ne faudrait pas croire qu'elle est nécessairement meurtrière des âmes. La ville et le travail industriel ne sont pas en dehors du plan de Dieu et ne conduisent pas fatalement au matérialisme et à la déchristianisation des âmes³².

En plus de l'industrialisation de la province, les évêques reconnaissent aussi un autre fait d'importance majeure: la maturité de la classe ouvrière ou la prise de conscience des travailleurs qui ont alors près de trente ans d'existence syndicale au Québec. Face à l'avenir industriel de la province et à la montée des travailleurs, les évêques vont proposer "un régime économique et social conforme à la doctrine de l'Église"; ils caressent le rêve

32. *Lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province de Québec sur le problème ouvrier*, 14 février 1950, #37.

d'une nouvelle chrétienté, ouvrière celle-là, aussi digne que son aînée disparue, la chrétienté rurale. "Par le respect des valeurs religieuses et familiales, par une saine orientation des loisirs et une juste conception du travail, par une meilleure organisation du travail sur les plans de l'entreprise, de la profession et de l'économie nationale, s'établira au pays un régime économique et social conforme à la doctrine de l'Église, en somme une condition ouvrière chrétienne qui corresponde sur un autre plan à ce que fut autrefois notre civilisation agricole"³³.

Vers le milieu du XX^e siècle, la hiérarchie catholique prenait donc conscience, un peu tard sans doute, que l'économie du Québec n'était plus fondée sur l'agriculture et la colonisation, mais sur l'industrie, le commerce et la finance.

C — Solutions concrètes proposées en vue d'accroître le bien-être matériel du peuple

Depuis le début du siècle, l'Église n'avait pas cessé, tout en s'occupant des intérêts spirituels du peuple, de travailler aussi à améliorer son sort matériel. C'était surtout à la promotion de la classe agricole qu'elle avait consacré son temps et ses énergies, sans négliger pour autant les autres classes sociales, particulièrement les ouvriers. Quelles solutions concrètes proposait-elle à l'intention des agriculteurs et des ouvriers?

1 — L'amélioration des méthodes de culture

Au cours des visites pastorales effectuées à travers leur diocèse, les évêques avaient pu se rendre compte des déficiences de l'agriculture. Aussi recommandèrent-ils aux cultivateurs de renouveler constamment leurs connaissances agricoles ainsi que leurs méthodes de culture. Déjà, à la fin du XIX^e siècle, ils informaient les agriculteurs du "progrès actuel de la science" et du "perfectionnement apporté dans la mécanique".

33. *Lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province de Québec sur le problème ouvrier*, 14 février 1950, # 84.

"Il est nécessaire au cultivateur de se renseigner sinon toujours en feuilletant des livres, au moins en assistant à des conférences agricoles données par des hommes compétents... Avec le progrès actuel de la science, avec le perfectionnement apporté dans la mécanique, nous pouvons dire que le cultivateur a encore plus besoin du secours de son intelligence que de celui de ses bras"³⁴.

Les évêques favorisèrent aussi de tout leur prestige la fondation des Écoles moyennes d'agriculture. "J'en attends toujours beaucoup de bien, écrivait en 1936 Mgr Courchesne, non seulement pour le perfectionnement des méthodes de culture de nos jeunes cultivateurs, mais aussi pour la formation des chefs de l' "A.C.J.C. rurale..."³⁵.

Par là, l'Église "a graduellement éliminé de l'esprit de ses ouailles, écrit justement Robert Redfield, les formes de la pensée magique incompatibles avec le christianisme, tout en favorisant par ailleurs l'adoption de nouveautés comme, par exemple, l'agriculture scientifique"³⁶.

2 — *L'association professionnelle, agricole et ouvrière*

Dans l'esprit des évêques du Québec, les Syndicats visaient à protéger autant les intérêts spirituels que les intérêts matériels de la population. Contentons-nous de citer deux textes, entre beaucoup d'autres, pour illustrer leur pensée.

"L'union agricole aura pour conséquence à peu près immédiate l'esprit de coopération, puis la création ou le développement de coopératives de crédit (Caisses populaires) et d'assurance, de production, de vente, d'achats, etc. Celles-ci à leur tour pousseront à une production plus égale et de meilleure qualité... La sélection des sols et la culture des variétés, le développement des

34. *Lettre pastorale des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa établissant l'œuvre des missionnaires agricoles*, Archevêché de Québec, 1894, p. 50.

35. COURCHESNE, Georges Mgr. *Circulaire au Clergé*, 31 décembre 1936.

36. REDFIELD, Robert. *La culture canadienne-française à Saint-Denis dans La Société canadienne-française*, Études choisies et présentées par Marcel Rioux et Yves Martin, HMH, Montréal, 1971, p. 72.

produits régionaux, l'ouverture de marchés avantageux, l'organisation de la publicité, la diminution des intermédiaires qui dévorent toujours leur bonne part des profits, voilà autant d'avantages pour les producteurs de la terre"³⁷.

Quant aux ouvriers, le syndicalisme catholique devait leur apporter "des avantages matériels appréciables" tout en les préservant "des théories subversives". C'est, du moins, la conviction que le R.P. Archambault, s.j. exprimait dans une lettre adressée à Mgr Courchesne le 7 septembre 1937: "Heureusement, dit-il, nous avons nos syndicats catholiques. Ils répondent à ce besoin d'association qu'éprouve plus que jamais la classe ouvrière; ils lui ont obtenu par le passé, et peuvent lui obtenir encore des avantages matériels appréciables, ils garderont à nos ouvriers leur mentalité catholique et les préserveront des théories subversives"³⁸.

C'était, évidemment, à l'époque de la confessionnalité incontestée des syndicats ouvriers.

3 — *L'établissement des Caisses populaires*

L'organisation du crédit populaire fut un des moyens les plus efficaces recommandés par l'épiscopat en vue du relèvement économique non seulement de la classe agricole mais aussi de toute la population en général.

"En vérité, la genèse du départ de tant de nos bonnes familles de cultivateurs ne se réduit-elle pas, la plupart du temps, à une question de CRÉDIT, qui devrait être organisé spécialement pour leur venir en aide? La Caisse populaire Desjardins ne serait-elle pas, non une panacée, mais un puissant moyen de créer chez nous ce crédit agricole, avec les avantages qu'il comporte au double point de vue social et économique?"³⁹.

37. *Lettre pastorale des archevêques et évêques de la province civile de Québec sur le problème rural*, 1937, Archevêché de Québec, p. 66.

38. ARCHAMBAULT, J.P. *Appendice de la circulaire au clergé* de Mgr Courchesne, 10 septembre 1937.

39. DECELLES, Mgr. *Circulaire* n° 12, 1925, Saint-Hyacinthe.

En 1931, Mgr Courchesne déplorait la tendance des gens à compter uniquement sur l'État pour régler leurs difficultés matérielles. Comme solution, il proposait à ses diocésains de prendre en mains leur propre sort et de chercher à l'améliorer par le crédit coopératif.

“La Caisse populaire me paraît avantageuse d'abord pour l'éducation de l'épargne... Ensuite tous ceux qui se sont occupés de coopération pour la production, l'achat et la vente, nous disent que l'une des conditions du succès, en ce domaine, consiste dans l'organisation parallèle de la coopération du crédit par la Caisse populaire”⁴⁰.

En 1936, le cardinal Villeneuve faisait l'éloge de l'initiative d'Alphonse Desjardins, créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, en déclarant: “Je voudrais vous répéter que l'œuvre des Caisses populaires est une œuvre en quelque sorte de rédemption sociale, très particulièrement chez nous”⁴¹.

En réalité, c'est peut-être au niveau de l'organisation du crédit populaire que les dirigeants ecclésiastiques, par leur appui moral et même financier, ont contribué le plus efficacement à la promotion socio-économique des Canadiens-Français.

4 — L'instauration du corporatisme

Pour l'épiscopat du Québec, l'association professionnelle ou le syndicalisme n'était qu'une étape devant conduire un jour au corporatisme, institution qui regrouperait à la fois les patrons et les ouvriers. D'après la Lettre pastorale collective sur *La Restauration de l'ordre social* (1941), le corporatisme s'avérait la véritable formule capable d'opérer une ‘réforme salutaire’ de la société dans le respect de “nos droits nationaux et religieux”. En quoi consistait cette institution corporative si vivement préconisée par les évêques?

40. COURCHESNE, Georges Mgr. *Circulaire au Clergé*, 31 mars 1931, Diocèse de Rimouski.

41. ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, *Les Caisses populaires*, n° 271, Montréal, 1936, p. 2.

“Cette institution — corps public, intermédiaire entre l'individu et l'État — groupera tous les membres d'une même profession sous une autorité unique, ayant le pouvoir d'agir en vue du bien commun de leur profession, puis de la société tout entière. Elle s'adaptera... au régime politique existant, aux traditions, aux mœurs des différents pays. Elle maintiendra cependant, comme pièces naturelles de sa structure, les syndicats tant des employeurs que des ouvriers...”

Quand ils seront gagnés à l'idée, ils s'efforceront de la réaliser...”

“Ce n'est pas là, Nos très chers frères, un rêve. Nous croyons que le jour viendra — bientôt, Nous l'espérons — où la province de Québec donnera au monde l'exemple d'une organisation corporative inspirée des encycliques, et qui, sans rien changer à notre constitution, s'adaptant à notre esprit et à nos traditions, jouera un rôle économique et social des plus bienfaisants”⁴².

Il faut bien le reconnaître, trente ans après, l'instauration du corporatisme au Québec est demeurée “un rêve”, l'ultime effort de l'Église pour adapter la chrétienté québécoise aux exigences de la société industrielle. Et les bienfaits économiques et sociaux escomptés de l'organisation corporative sont demeurés, eux aussi, dans le domaine du rêve.

CONCLUSION

Les considérations qui précèdent nous montrent que, dans le passé, l'Église du Québec a été préoccupée autant du salut temporel que du salut spirituel du peuple. Face aux situations nouvelles, industrialisation, urbanisation, la hiérarchie catholique a tenté, une révolution en retard, il est vrai, d'adapter son enseignement social et son action à un Québec en pleine mutation.

42. *Lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province de Québec sur la restauration de l'ordre social*, 11 mars 1941, # 40, 76, 77.

A-t-elle joué le rôle d'un frein ou d'un stimulant dans cette évolution socio-économique des Canadiens-Français? Avant de répondre, en toute objectivité, à une telle question il faut absolument tenir compte de la situation coloniale du pays. Alors que le *British Empire*, pourvu de puissants moyens financiers, entreprenait de développer le Canada anglais, l'Église, seule armature sociale après la Conquête, s'est efforcée d'assurer la survivance d'un peuple conquis et dépossédé avec les moyens pauvres dont elle disposait. Faut-il aujourd'hui lui en faire grief?⁴³ Un passage du Rapport DUMONT nous semble bien résumer et expliquer à la fois le rôle joué par l'Église dans l'évolution socio-économique du Québec d'autrefois: "Une collectivité qui ne dispose pas des pouvoirs de décision économique, largement dépendante de structures politiques étrangères, s'est donné des pouvoirs et des activités à sa mesure. Qu'une société pauvre et encore largement paysanne fasse de ses carences un idéal; qu'elle place les activités de l'esprit bien au-dessus des affaires et de l'industrie qu'elle ne possède pas; qu'elle se confère une mission providentielle faute de pouvoir s'engager dans les tâches exaltantes d'ici-bas; qu'au lieu de former de jeunes entrepreneurs elle produise plutôt des professionnels et des rhéteurs de la politique: on l'expliquera difficilement par l'unique recours à une quelconque machination cléricale. Tout cela était d'abord dans la logique de la société en question: quand l'agriculture et la colonisation sont les principaux recours qui soient accessibles, on en fait l'objectif et le remède universel; quand les jeux politiques sont le seul pouvoir dont on dispose, on s'y livre tout entier; quand on est à l'écart du réseau où se font les cooptations des élites économiques, on se consacre à la formation d'élites traditionnelles pour usage domestique. Il y avait là des fonctions multiples qui convenaient remarquablement à une Église. La nôtre s'y est donc consacrée avec ténacité et ferveur; mais il n'est point nécessaire de céder à la vaine

43. PINEAU, Lionel. *Étude socio-religieuse de l'homme québécois à travers les Mandements de l'Épiscopat du Québec (1850-1950)*, notes de cours polycopiées, CEGEP de Rimouski, 1971.
L'Église et les institutions socio-économiques au Québec, notes de cours polycopiées, CEGEP de Rimouski, 1971.

apologétique pour souligner que ce rôle venait tout autant d'une société entravée dans son développement que de l'institution ecclésiastique qui l'a assumé⁴⁴.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT, J.P. Appendice de la Circulaire au Clergé de Mgr Georges Courchesne, 10 septembre 1937, Diocèse de Rimouski
- BEAULIEU, Maurice et André NORMANDEAU. Le rôle de la religion à travers l'histoire du Canada français dans *Cité Libre*, n° 71, novembre 1964
- Blais, André-Albert Mgr. Mandements et Circulaires (1909 à 1920), Lettre pastorale (157), Diocèse de Rimouski
- BRUNET, Michel. La Présence anglaise et les Canadiens, Beauchemin, Montréal, 1958
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Rapport. Ottawa. Imprimeur de la Reine. 1967
- COURCHESNE, Georges Mgr. Mandements et Circulaires, Archevêché de Rimouski, vol. 3, (mars 1941 à septembre 1942)
- Circulaire du 12 juin 1929
 - Circulaire du 31 mars 1931
 - Circulaire du 31 décembre 1936
 - Circulaire du 10 novembre 1941
- DECELLES, F.Z. Mgr. Circulaire n° 12, 1925, évêché de Saint-Hyacinthe
- DURHAM, Lord. Le rapport Durham, traduction de Denis Bertrand et Albert Desbiens, Les Éditions Sainte-Marie, Montréal, 1969
- ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, Les Caisses populaires, n° 271, Montréal, 1936
- FALARDEAU, Jean-Charles. Rôle et importance de l'Église au Canada français dans *La Société canadienne-française* de Marcel Rioux et Yves Martin, HMH, Montréal, 1971
- FILION, Gérard. Le Devoir, 5 novembre 1969
- GRAND'MAISON, Jacques. Nationalisme et religion. Montréal, Beauchemin, 1970. 2v. (Pensée actuelle)
- HARVEY, Pierre. Pourquoi les Canadiens français occupent-ils une place inférieure sur le plan économique dans *Le Devoir*, mars 1969
- Québec d'aujourd'hui, en coll. avec Jean-Luc Migué, Montréal, HMH, 1971
- LANGÉVIN, Jean Mgr. Ordonnances épiscopales, 1er novembre 1867
- L'Église du Québec: un héritage, un projet. Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, Fides, Montréal, 1971

44. *L'Église du Québec: un héritage, un projet*. Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, Fides, Montréal, 1971, pp. 67-68.

- Lettre Pastorale des Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa établissant l'œuvre des missionnaires agricoles, Archevêché de Québec, 1894
- Lettre Pastorale des Archevêques et Evêques de la province civile de Québec sur le Problème rural, Archevêché de Québec, 1937
- Lettre Pastorale collective des Archevêques et Evêques de la province de Québec sur la Restauration de l'ordre social, 1941
- Lettre Pastorale collective des Archevêques et Evêques de la province de Québec sur le Problème ouvrier, 1950
- LÉONARD, J.R. Mgr. Circulaire du 28 décembre 1923, évêché de Rimouski
- LORTIE, Léon. Le système scolaire dans Essais sur le Québec contemporain, Québec, P.U.L., 1953
- MARCOTTE, Gilles. Le poids de Dieu, Flammarion, Paris, 1962
- PINEAU, Lionel. Étude socio-religieuse de l'homme québécois à travers les Mandements de l'épiscopat du Québec (1850-1950), notes de cours polycopiées, CEGEP de Rimouski, 1971
- L'Église et les institutions socio-économiques au Québec, notes de cours polycopiées, CEGEP de Rimouski, 1971
- REDFIELD, Robert. La culture canadienne-française à Saint-Denis dans La Société canadienne-française de Marcel Rioux et Yves Martin, HMH, Montréal, 1971
- RIOUX, Marcel et Yves Martin. La Société canadienne-française, Études choisies et présentées par les auteurs, HMH, Montréal, 1971
- ROCHER, Guy. Introduction à la sociologie générale. Montréal, HMH, 1968, 3V. (Regards sur la réalité sociale)
- Réflexions sociologiques sur le service social au Canada français dans Service Social, 11 janvier 1960
- ROSS, F.X. Mgr. Circulaire du 18 juin 1919, évêché de Rimouski
- TASCHEREAU, E.A. Mgr. Discipline du Diocèse de Québec, 1895
- TREMBLAY, Maurice. Orientations de la pensée sociale dans Essais sur le Québec contemporain, Québec, P.U.L., 1953
- TRUDEAU, Pierre-Elliott. La grève de l'amiante, en coll. Montréal. Éditions du Jour, 1970



Le Québec en Amérique: Edmond de Nevers ou la quête d'une raison d'être

par Pierre Trépanier

INTRODUCTION

Au XIX^e siècle, quelques noms résument à eux seuls toute la pensée sociale québécoise: F.-X. Garneau, E. Parent, A. Buies, L.-F. Laflèche, E. de Nevers, L. Gérin et E. Bouchette. Laflèche et Nevers ont produit, à intervalle de trente ans, deux œuvres antithétiques par leur idéologie et leur fortune. *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, d'un prêtre missionnaire intégriste, exerça une influence considérable; *l'Avenir du peuple canadien-français*, d'un laïc érudit et progressiste, passa quasi inaperçu. Si on ne lit plus guère Mgr Laflèche, on réédite Nevers. Pourquoi?

Un destin hors série

Destin peu commun dans le Québec du XIX^e siècle que celui d'Edmond Boisvert, dit Edmond de Nevers, érudit et exilé volontaire. Né le 12 février 1862, il entra au Séminaire de Nicolet à l'âge de 11 ans. Deuxième en syntaxe, il occupa la dix-septième place en versification mais se hissa à la tête en Belles-Lettres et en Rhétorique. Il eut la chance d'avoir pour professeur un prêtre cultivé, au savoir encyclopédique, l'abbé Thomas-Olivier Maurault. Nevers prépara lui-même les examens de philosophie tout en terminant le deuxième semestre de rhétorique. Il fut reçu brillamment à dix-sept ans. À partir de 1880, il étudia le droit à Trois-Rivières, chez Me Hould. Trois ans plus tard, il était admis au Barreau. Mais il s'ennuyait. Il voulait partir afin, disait-il, de "se soustraire à l'atmosphère d'indolence intellectuelle qui règne parmi les jeunes gens de nos classes instruites."¹ En 1888, à Berlin, il suivait les cours de Mommsen. En 1890, il étudiait à Vienne, Rome, Florence, Madrid et Lisbonne, pour se fixer à Paris en 1892. Il y travailla à l'Agence de nouvelles Havas tout en fréquentant le Collège de France, la Sorbonne, la Bibliothèque et les Archives nationales. En 1893, il publia, en collaboration, une traduction de deux pièces du Norvégien Ibsen. En 1895, il passa six mois à Londres. *L'Avenir du peuple canadien-français* parut en 1896. La même année, Nevers voyagea aux États-Unis, où sa famille s'était établie, et au Canada. De retour à Paris en 1897. Trois ans plus tard, paraissait *L'Âme américaine*. Il rentra alors au pays. Il travailla à

Québec comme publiciste au service du gouvernement. Il publia, en 1902, une traduction d'un ouvrage de M. Arnold sur les États-Unis. À Central Falls, le 15 avril 1906, il mourut d'ataxie locomotrice, maladie qui le minait depuis neuf ans.

Polyglotte (il avait étudié l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le norvégien et le russe), il avait cultivé les lettres et s'était adonné à l'étude de l'histoire, de l'économie politique et des sciences sociales naissantes. Probablement sceptique en religion, il ne manifesta cependant jamais d'anticléricisme. Subtilité et lucidité de l'intelligence, délicatesse des sentiments et raffinement du goût caractérisaient cette attachante personnalité.

L'Avenir du peuple canadien-français

L'Avenir du peuple canadien-français, c'est un cri d'alarme, "l'ardente prière d'un patriote à des patriotes".² C'est une harangue à la jeunesse, une exhortation à l'action. C'est le résultat articulé d'une analyse lucide, grosse d'inquiétude, mais sans pessimisme. C'est un défi lancé aux volontés. C'est l'affirmation de la puissance de la volonté: "Notre rôle en Amérique peut être brillant. Il suffit que nous le voulions."³

Sous le régime français, le Canadien était coureur des bois et soldat, explorateur et conquérant. Sous le régime anglais, il mena vaillamment les luttes parlementaires: il lui fallait conquérir ses libertés constitutionnelles. Depuis 1867, son ardeur belliqueuse se dépense en pure perte, dans les manœuvres de la politique de bas étage, dans la monomanie du discours hyperbolique, dans la curée pour les places et les honneurs. "L'âme canadienne[-]française [...] s'est laissé envahir par l'apathie et l'égoïsme."⁴ Il importe donc d'assigner un but à notre existence nationale, de définir le sens de la présence canadienne-française en Amérique. Cela est d'autant plus urgent que "les vingt-cinq dernières années ont été pour nous une période néfaste":⁵ progrès quasi nul dans le domaine intellectuel, déchéance au point de vue matériel, hémorragie démographique. "Il nous a manqué l'action d'une élite intellectuelle, l'impulsion d'une

classe dirigeante vraiment éclairée, sainement patriote."⁶ Mais ce but, ce sens, quel est-il?

"Dès lors ne s'impose-t-il pas que notre mission, à nous Canadiens-français, est de faire pour l'Amérique ce que la mère-patrie a fait pour l'Europe? de transporter et d'édifier chez nous une civilisation sur plusieurs points supérieure à celle des peuples qui nous entourent, de fonder dans ces régions du nord une petite république un peu athénienne où la beauté intellectuelle et artistique établira sa demeure en permanence, où elle aura ses prêtres, ses autels et ses plus chers favoris?"⁷

On conçoit alors aisément que le principal objectif du train de mesures proposé par de Nevers soit l'éducation. Sans un système d'enseignement adéquat, notre langue s'abâtardirait davantage, nos intelligences continueraient de végéter. L'enseignement secondaire est déficient; l'enseignement universitaire reste encore à établir. Au secondaire, il est essentiel de créer un corps enseignant compétent, de transformer un champ d'apostolat en une carrière lucrative. Alors qu'en France les professeurs des lycées et collèges sont licenciés et agrégés, ici des séminaristes sont chargés d'enseigner des disciplines qu'ils ne connaissent que sommairement, tout en poursuivant leurs études théologiques, heureusement qu'il y a quelques prêtres de talent qui se consacrent à plein temps à l'enseignement. Le clergé doit rester maître de notre enseignement secondaire, mais il doit s'atteler à la rude besogne de le réformer.

Nevers doutait-il de l'aptitude du clergé à s'autocritiquer, à mettre en accusation ses propres créations et à les réformer? Cela expliquerait pourquoi il cite en note cette phrase de Le Play: "L'orgueil et l'égoïsme, domptés chez les individus chargés du ministère ecclésiastique, reprennent souvent leur emprise dans les sphères des intérêts collectifs de leur corporation."⁸

Il importe aussi de réformer l'enseignement universitaire car seul il peut former "cette élite intellectuelle sans laquelle un peuple reste nécessairement inférieur."⁹ Il faut envoyer de nos jeunes étudier en

Europe; bien rémunérer les professeurs d'universités; créer de nouvelles chaires. Sans négliger les lettres et les arts, il faut enseigner les sciences exactes et les sciences sociales, entre autres "l'économie politique, dont l'étude devrait s'imposer à ceux qui entreprennent de développer les ressources agricoles et industrielles de notre province."¹⁰ Il faut fonder un Conservatoire de musique, une école des Beaux-Arts, des bibliothèques publiques.

Mais rien de cela n'est possible sans prospérité matérielle. Et, de ce point de vue, les Canadiens français sont dans une position particulière. Le grand commerce et l'industrie leur échappent pour des raisons qui — résumées et traduites en langage contemporain — se ramèneraient à la décapitation du groupe commercial et à une substitution de métropole, par suite de la conquête. On n'est donc guère surpris de voir Nevers reprendre le mot d'ordre: "Emparons-nous du sol!" L'agriculture et la colonisation seraient donc les fondements de la prospérité canadienne-française. Mais il faudrait améliorer les techniques (d'où la nécessité des études agronomiques à l'université); "créer un *"crédit agricole et de défrichement"*, *procurer aux cultivateurs et aux défricheurs des capitaux à trois ou quatre pour cent*".¹¹ Car l'émigration a pour cause la mévente des produits agricoles et le crédit usuraire. Mais la pensée économique de Nevers manque de cohérence ou, du moins, de clarté. Il reconnaît l'importance de l'industrie, mais sans indiquer sa place dans son schéma de développement.

Dans quel cadre politique les Canadiens français sont-ils appelés à remplir leur mission? Pour Nevers, l'annexion aux États-Unis n'est qu'une question de temps, à cause de l'attraction des forces économiques. La fédération impériale, impraticable, n'est guère une solution de rechange.

"Quant à l'indépendance de la province de Québec, il serait ridicule d'y songer: ce serait l'établissement d'une république sur le modèle de celles de l'Amérique du Sud, ce serait lâcher la bride à toutes les convoitises, à toutes les vanités, établir d'une manière permanente le

règne de la corruption, de la médiocrité et de l'intolérance." ¹²

Notre destin est clair: "Nous n'aspérons pas à une vie politique autonome; nous nous savons destinés, quoi qu'il arrive, à être une partie intégrante d'une nation composée d'éléments ethnographiques divers, et nous en prenons bien volontiers notre parti." ¹³ Mais alors ce sera le génocide culturel à plus ou moins brève échéance? Non, d'ailleurs "nous ne pouvons désirer l'annexion aux États-Unis, tant que les Canadiens-Français n'auront pas conquis par leur développement intellectuel, matériel et moral, un droit inéluctable à une vie nationale distincte; tant que le sentiment patriotique ne sera pas chez eux assez puissant pour résister à toutes les épreuves et triompher de tous les obstacles." ¹⁴

La question de l'avenir du peuple canadien-français se pose donc en termes de préparation en vue de l'annexion à la grande République américaine. Essayer de sonder l'avenir du Canada français, c'est aussi tenter de prévoir celui des États-Unis.

L'âme américaine

Edmond de Nevers veut donc comprendre le passé des États-Unis, évaluer leur présent et conjecturer leur avenir afin de répondre à la question fondamentale: "[...] nous sera-t-il possible, sous le drapeau étoilé, de grandir et de nous développer sans rien abdiquer, sans rien abandonner de ce qui nous est cher, en restant fidèles à nos traditions françaises et catholiques?" ¹⁵

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur traite des *Origines* des États-Unis d'un point de vue ethnique. Il se plaît à souligner la diversité des éléments à la source de la nation américaine: Planteurs de la Virginie et des colonies du Sud, Puritains, Hollandais, Quakers, Huguenots, Allemands et Celtes (Irlandais).

Dans la *Vie historique* des États-Unis, il reconnaît deux grandes tendances: l'une vers l'unification politique, l'autre vers l'expansion territoriale. De la même

façon, y aura-t-il fusion des groupes ethniques, homogénéisation des cultures? D'autre part, Nevers constate que par l'annexion des Îles Hawaiï, la conquête de Cuba et des Philippines, les États-Unis, foyer de démocratie, se sont engagés dans le "funeste engrenage"¹⁶ de l'impérialisme.

Dans l'*Évolution*, l'auteur scrute l'assimilation et ses effets. Il montre comment l'Irlandais en est venu à dominer dans l'Union, comment il l'a imprégnée de chauvinisme, dont le résultat est "l'assimilation par le mépris".¹⁷ C'est que "l'opprimé de sept siècles a des arriérés de bonheur national à toucher".¹⁸ Pour Nevers, "le reniement de la nationalité est un fait anormal en ce siècle."¹⁹ Les *races* composant l'Union, héritières de leur civilisation respective, ont rejeté — dans la mesure de leur assimilation — les outils légués par le passé, avec lesquels elles auraient pu façonner "l'édifice national". Résultat? Cet édifice "est peu intéressant".²⁰

L'observateur *À travers la vie américaine* constate que cette république est une monarchie tricéphale: le millionnaire, le politicien et le journaliste. Ce dernier est le plus puissant des trois et le plus dangereux: la presse jaune "flatte les faibles populaires, alimente la soif de sensations des masses, [...] développe l'amour de la réclame et du cabotinisme."²¹ Trois mots décrivent les mœurs américaines: Vanité, Égalité, Nervosité. En 1900, le bilan matériel des États-Unis est impressionnant; le bilan intellectuel, plutôt pauvre.

La dernière partie, *Vers l'avenir*, dénonce les deux plus graves problèmes que devront résoudre les États-Unis: le problème socio-économique (cartels, accumulation de la richesse dans les mains de quelques-uns) et le problème noir. Quelles sont les perspectives d'avenir? Le XIX^e siècle a été l'ère des conquêtes matérielles; le XX^e sera l'ère des conquêtes intellectuelles. Cela se fera, en partie, par la renaissance, déjà commencée, des groupes ethniques aux États-Unis. Ainsi l'anglais, le français et l'allemand, les trois grandes langues civilisatrices de l'Europe, se partageront l'influence dans l'Union américaine. En majorité dans la province de Québec et dans

plusieurs États de l'Est, les Canadiens-Français auront "dans l'Ouest des districts florissants, brisant la monotonie de la civilisation anglo-saxonne et allemande. De la Nouvelle-Orléans à Montréal, il y aura des villes et des villages français disséminés comme autant d'oasis gracieuses."²² Et les États-Unis offriront à l'Europe un modèle à imiter "en ce moment de crise où les principes de tolérance, d'humanité et de justice qui ont fait des conquêtes dans les âmes s'insurgent contre l'intolérance et l'injustice qui prévalent encore dans le domaine des faits."²³

Conclusion

Si de Nevers apparaît, dans le domaine de l'éducation, comme un précurseur de plusieurs des fondations et réformes du XX^e siècle, il était moins bien inspiré quand il exprimait l'espoir de voir trois grandes cultures régner sur les États-Unis: l'anglaise, la française et l'allemande.

L'erreur de de Nevers est assez compréhensible. Déjà fort nombreux en Nouvelle-Angleterre, groupés autour de leurs églises et de leurs écoles, augmentés sans cesse par un flot d'immigrants qui ne semblait pas près de tarir, les Canadiens-Français paraissaient assurés non seulement de la survie de leur ethnie, mais encore de son épanouissement. Quant aux Allemands, ils avaient retrouvé leur fierté depuis l'unification de la patrie germanique et serraient les rangs. Grossis eux aussi d'année en année par l'immigration, ils laissaient présager une renaissance teutonne sur le sol américain.

Malgré cela, de Nevers avait à ce point souligné la puissance du creuset américain qu'on reste étonné de ses prévisions. Il faut comprendre qu'il était de son époque. Les États-Unis étaient pour lui la terre propice à tous les progrès. Or "nul progrès permanent ne saurait s'affirmer en niant la sainteté, l'indestructibilité de ces groupements séculaires [les nationalités], si chers aux cœurs des hommes."²⁴ Les nationalités devaient donc vivre: il ne pouvait croire qu'il puisse en être autrement.

Si le XIX^e siècle a découvert les nationalités, il a aussi mis à l'honneur l'État-nation. Cependant de Nevers

ne se pose pas sérieusement la question de la nécessité d'un État en tant qu'agent d'épanouissement national. Et pourtant, n'avait-il pas eu l'intuition de l'importance de l'État-nation?

"L'amour du pays, écrit-il, se maintient vivace au cœur des émigrés, mais le Canada français perd continuellement, depuis vingt-cinq ans surtout, de cette attraction unique qu'exercent les patries bien définies et fermées. Pour quelques-uns, déjà, il n'est plus qu'un terrain vague, vaguement aimé [...]"²⁵

De toute façon, dans l'œuvre de de Nevers, l'essentiel n'est pas là. Son originalité est d'avoir formulé une version laïque de la mission canadienne-française en Amérique, version axée sur le rayonnement de la culture française, par opposition à la version cléricale tournée vers la propagation de la foi catholique. Le fort caractère cléricale de la fin du XIX^e siècle explique la timidité de l'affirmation de ce laïcisme tout autant que son peu d'influence. De Nevers a été redécouvert à l'aube de la révolution tranquille. N'est-ce bien qu'un hasard?



C'est dans les questions qu'il posait et non dans les réponses qu'il proposait que réside l'actualité d'Edmond de Nevers. Pour justifier notre lutte d'émancipation nationale, nous n'avons, en regard du droit international, qu'à nous réclamer de notre existence, de notre vouloir-vivre collectif et de notre droit à l'autodétermination. Mais, intellectuellement, cela ne nous a jamais satisfaits. Nous nous sommes toujours demandé, de Rameau de Saint-Père à Lionel Groulx, de Lionel Groulx à Jean Éthier-Blais, quelle pourrait être notre contribution culturelle à l'humanité, quel était notre rôle. Cette question capitale, nous avons su la poser dans son véritable contexte, le continent américain, mais sans avoir pris l'exacte mesure du rapport de force qui s'était établi entre nous et notre colossal voisin. Pourtant, ces derniers temps, n'aurions-nous pas négligé un peu cette recherche de notre raison d'être?

Nous avons eu tort. Il n'est pas possible d'éluder cette quête. Edmond de Nevers nous le rappellera, dans sa prose magnifique, si nous nous donnons le plaisir de la relire. Les Québécois doivent conquérir, marquait-il, "par leur développement intellectuel, matériel et moral, un droit inéluctable à une vie nationale distincte". Le mot *Intellectuel* vient le premier sous la plume de Nevers, et ce n'est pas fortuit. C'est là à ses yeux, comme ce doit l'être aux nôtres, l'ordre des priorités. C'est par la culture qu'un peuple est lui-même et c'est au nom de sa culture qu'il peut exiger le respect. Nevers souhaitait que nous fussions les Grecs de l'Amérique du Nord.

On s'est gaussé de notre *messianisme*. On y a vu une compensation pour notre gueuserie, l'illusion reconfortante que réclamait notre condition de colonisés. Il y avait, en effet, de la déraison et de la démesure dans cette vocation à la fois athénienne et chrétienne que nous nous étions assignée: civiliser et évangéliser l'Amérique, ni plus, ni moins. Tâche exaltante, en partie réalisée d'ailleurs, dans ce que Lionel Groulx appelait "une autre grande aventure". Mais si notre rôle missionnaire fut impressionnant, notre rôle civilisateur n'a guère débordé le royaume enchanté de l'imagination, où tout est trop facile.

Dans notre incessante interrogation sur nous-mêmes, nous avons commis une erreur: nous sommes partis du postulat que nous étions d'une qualité supérieure ou que, du moins, dans les termes de Nevers, nous étions conviés à "édifier chez nous une civilisation sur plusieurs points supérieurs à celle des peuples qui nous entourent". C'était fausser les perspectives. Il faut aborder la question sous l'angle de l'originalité plutôt que de la supériorité.

Si Nevers n'a pas évité cet écueil, au moins s'est-il gardé de mépriser la civilisation américaine, comme l'ont fait trop des nôtres, un Jules-Paul Tardivel, par exemple. International de formation et de vision, cultivé comme peu l'ont été au Québec, Nevers a pu brosser des États-Unis un tableau nuancé, que se partageaient l'ombre et la lumière. Il a cru au destin culturel et matériel

des États-Unis. Depuis les *rouges* du milieu du siècle, depuis Louis-Antoine Dessaulles, quand nous pensions observer les États-Unis, nous n'étions occupés, au fond, qu'à dresser l'inventaire de nos préjugés. Nevers nous a donné un modèle à imiter: le souci de la nuance.

Nuancer, c'est aussi comparer le comparable. Rapprocher l'Américain moyen de l'élite intellectuelle de France, c'est s'offrir à bon compte des contrastes affirmés, mais trompeurs. Les États-Unis ont eux aussi leur élite intellectuelle, littéraire et artistique, qui a longtemps gravité autour des grandes universités de la Nouvelle-Angleterre et du New York.

Sans abdiquer tout esprit critique, il faut se refuser aux généralisations outrancières. Ils ne servent à rien les parallèles comme celui-ci: l'U.R.S.S., visant la société sans classe, n'a fondé que la société sans liberté; les États-Unis, à la poursuite de la société sans idéologie, n'ont atteint qu'à la société sans idéal. La société de consommation de masse n'est pas qu'une aliénation: elle consacre l'accession du grand nombre à la jouissance de biens matériels naguère réservés à une minorité privilégiée. En voulant offrir à tous des chances égales d'avoir part à l'abondance commune, la civilisation américaine a misé sur la quantité et l'uniformisation des goûts et des âmes, au détriment de la qualité et de la conscience, mais aussi, comme jamais dans l'histoire d'aucun pays, elle a répandu le bien-être dans toutes les couches de sa population.

Mais ce que le pauvre convoite déçoit le riche. Les mains de l'homme américain sont pleines de confort matériel, et pourtant elles sont vides, constate-t-il, désenchanté. Le moyen ne peut tenir lieu de fin. La révolution iranienne sonne le tocsin qui annonce la révolte des civilisations non-occidentales contre la vacuité spirituelle de l'Occident²⁶. La décolonisation s'amorce, que nous croyons terminée. Notre indigence non-matérielle crie l'urgence d'une réflexion sur la culture occidentale et, partant, sur notre culture nationale.

Il y a près de quinze ans, Jean Éthier-Blais s'y est essayé dans un texte remarquable, comme tout ce

qu'écrit ce fin lettré²⁷. L'article en question témoigne de la permanence de nos interrogations et de la pérennité de nos idées-forces.

L'auteur n'a pu échapper tout à fait au travers de beaucoup de praticiens de la psychologie des peuples, y compris Edmond de Nevers. Il évoque implicitement la supériorité, sur les États-Unis, de l'Europe et, singulièrement, de la France. À son avis, la civilisation américaine s'est édifiée contre l'Europe. Elle "est née précisément du rejet d'une certaine conception européenne de la vie, conception fondée sur le principe de l'unité intérieure de l'être humain". La source de cette unité, c'est la "primauté du spirituel". "L'histoire de la civilisation européenne, poursuit l'auteur, est celle de la lutte des hommes contre cette primauté; le matériel triomphe toujours, ou presque, mais il règne dans la mauvaise foi." Aux États-Unis en revanche, malgré "la quête constante de certains", le matériel régnerait sans partage. Le drame du Canada français — en même temps que son défi, sa raison d'être — aura été de s'être accroché, en Amérique, "à une conception européenne de la vie".

Heureusement, l'auteur ne se laisse pas étourdir par les fumées du triomphalisme. Il invite au combat pour l'esprit, tout en admettant que l'envahissement du mode de vie américain le rend pessimiste. Il ne se méprend pas sur notre production intellectuelle: "Évidemment, il n'est rien sorti d'immense de ces cogitations; mais ce qui importe, c'est la tendance de l'esprit [...]."

Voilà notre destin, conclut M. Éthier-Blais, nous sommes en quelque sorte condamnés à l'adversité: "Nous nous érigerons donc, par la nature qui est la nôtre, en principe de contradiction en Amérique et la lutte est permanente entre notre géant et nous." Notre position est à l'avant-garde. En renouant avec notre tradition humaniste (que l'auteur illustre par nos doctrinaires libéraux du XIX^e siècle), nous serons en mesure d'être, au besoin, des précurseurs en Amérique. Ce que l'Amérique devra apprendre de nous, c'est "une synthèse objective, au niveau de la culture, de l'humanisme et du socialisme". À l'appui de cette ambition, M. Éthier-Blais affirme: "Ce qui est

français en nous, c'est le besoin de renouvellement et, sur le continent, étant donné les forces en jeu au Canada français, ce qu'il y a de plus progressiste sur le plan de l'intellect s'est toujours trouvé au Canada français."

Je ne suis pas sûr que cela ne soit, en tout ou en partie, une vue de l'esprit. Mais j'oserais dire qu'il n'importe, dans la mesure où ce qui compte, c'est l'exploration persévérante de notre raison d'être en Amérique.

Nous ne nous leurrerons plus sur notre supériorité. L'indépendance acquise, nous aurons tout ce qu'il faut pour apporter notre contribution à la francophonie, à la condition d'obvier à trois dangers. D'abord, nous méfions du mimétisme, c'est-à-dire nous frayer notre propre voie, car l'universel s'atteint par la transcendance du particulier, mais dans et par le particulier. Nous sommes français, américains et nordiques, donc québécois: voilà d'où il faut partir. Ensuite, fuir la facilité et la vulgarité: cela suppose une discipline, une ascèse intellectuelle, que je ne crois pas retrouver, au degré souhaitable, chez nos écrivains et nos artistes, malgré d'honorables exceptions. Enfin, résister aux tentations d' "indigénisme²⁸", qui rôdent autour de nous et auxquelles nous n'avons que trop succomber. Le *joual* et la fixation sur nos verrues sont des voies d'évitement, des refuges de névrosés. Nous ne nous sommes pas affranchis de certaines idéologies qui gênaient notre envol, pour nous laisser engager par d'autres. La culture est communication avec l'autre; brouiller délibérément les ondes, c'est trahir la culture et trahir l'autre.

Nous sommes un peuple de culture française, et non pas seulement de tradition française, comme on l'a soutenu récemment. La culture française, pour nous, n'est pas une collection de vestiges, que les conservateurs de nos musées imaginaires époussetteraient de temps à autre. C'est notre vie. Notre rôle est de vivre, en terre d'Amérique, la culture française, et d'apporter, à la culture française, notre Amérique, les parfums et les rythmes, les espaces et les couleurs d'ici et de maintenant.

NOTES

1. Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, p. 27. C'est cet excellent historien, professeur à l'université Laval, qui a fait redécouvrir aux Québécois l'œuvre admirable d'Edmond de Nevers. Les pages que je présente ici au lecteur doivent évidemment beaucoup à l'étude de M. Galarneau.
2. Edmond de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français*, p. XLVI.
3. *Ibid.*, p. XXXIX.
4. *Ibid.*, p. XI.
5. *Ibid.*, p. XXIV.
6. *Ibid.*, p. XXIII.
7. *Ibid.*, p. XXIX.
8. *Ibid.*, p. 188, note 1.
9. *Ibid.*, p. 194.
10. *Ibid.*, p. 223.
11. *Ibid.*, p. 281.
12. *Ibid.*, p. 332.
13. *Ibid.*, p. 324.
14. *Ibid.*, pp. 321-322.
15. Edmond de Nevers, *L'Âme américaine*, t. 1, p. 4.
16. *Ibid.*, t. 2, p. 313.
17. *Ibid.*, t. 2, p. 9.
18. *Ibid.*, t. 2, p. 72.
19. *Ibid.*, t. 2, p. 46.
20. *Ibid.*, t. 2, p. 46.
21. *Ibid.*, t. 2, p. 187.
22. Edmond de Nevers, *L'Avenir...*, p. 441.
23. Edmond de Nevers, *L'Âme américaine*, t. 2, p. 392.
24. Edmond de Nevers, *L'Avenir...*, p. 316.
25. *Ibid.*, p. XXV.
26. Je ne veux pas préjuger de la tournure que prendront les événements en Iran et je ne cache pas ma crainte que cette révolution ne soit, dans une certaine mesure, que la résurgence d'un obscurantisme justement honni. Mais les Iraniens n'en cherchent pas moins une voie iranienne, rejetant également le modèle occidental et le modèle communiste: c'est le trait que, pour l'heure, je veux souligner.
27. Jean Éthier-Blais, "L'Influence culturelle américaine", Collectif, *La Dualité canadienne à l'heure des États-Unis*, Québec, P.U.L., 1965, p. 65-72.
28. Je veux prêter au mot "indigénisme" un sens particulier. C'est le complexe de l'"indigène", du colonisé qui, par une réaction de défense compréhensible mais puérile, force sa nature, exagère démesurément les traits qui lui ont attiré le mépris, la pitié ou la condescendance du "colonisateur". Il se fait un étendard des sar-

casmes dont on s'est plu à l'abreuver. Le *joual* s'apparente à cette attitude. C'en est une manifestation particulièrement grave car elle aboutit à rendre notre expérience inaccessible aux autres francophones. C'est une sorte de fuite dans l'hermétisme ethnoculturel.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres d'Edmond de Nevers

L'Avenir du peuple canadien-français, Paris, Henri Jouve, 1896, XLVII-441 p.

L'Avenir du peuple canadien-français, Montréal et Paris, Fides, (1964), 332 p. (Coll. du Nénuphar, Préface de Claude Galarneau).

L'Âme américaine, Paris, Jouve & Boyer, 1900, 2 tomes, 353 et IX-408 p.

L'Union des Jeunes et les Soutiens de la Société, pièces d'Ibsen, traduites par Pierre Bertrand et Edmond de Nevers, Paris, 1893, S.A. Savine, 311 p.

Études sur les États-Unis, par Mathew Arnold, traduction d'Edmond de Nevers, Québec, Dussault et Proulx, 1902, XII-211 p.

Études sur Edmond de Nevers

Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, Québec, P.U.L., 1959, 94 p. (Bibliographie complète des livres et articles écrits par de Nevers ou à son sujet.)

Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 65 p.

Pierre Savard, *L'essai (1860-1900)*, dans P. de Grandpré, *Histoire de la littérature française du Québec*, tome 1, Montréal, Beauchemin, 1967, 368 p.

Lionel Groulx, Compte rendu de C. Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, RHAF, vol. XIV, no 2, sept. 1960, p. 293-297.



Le Québec politique... en quelques traits de plume

par Georges Allaire¹

1. Professeur de philosophie au CÉGEP de La Pocatière.

Le modèle politique

La politique moderne est fondée sur l'opinion que le pouvoir politique appartient en propre aux citoyens, et que les gouvernements n'y sont là que pour réaliser avec un peu plus de fini ce qui a été ébauché dans la volonté de leurs électeurs. Par conséquent, l'appareil politique se divise en appareil gouvernemental, qui exerce le pouvoir au nom du peuple; en appareil partisan, qui assure la mise en poste gouvernemental des personnes responsables de gouverner selon les vœux de l'électorat; et en groupes de pression qui, reflets de la majorité, s'assurent que les gouvernants respectent la volonté de l'électorat ou qui, reflets d'intérêts minoritaires, voient à ce que les gouvernants tempèrent cette même volonté.

Si la logique démocratique s'accommode fort bien de l'appareil gouvernemental, du processus électoral et de la surveillance par des groupes de pression d'origine majoritaire, elle boîte lorsqu'il s'agit d'expliquer et la partisanerie politique et les pressions minoritaires contre la volonté électoralement majoritaire. En effet, gouverner étant le propre du peuple (selon cette théorie), il est étonnant que le peuple ne puisse jamais avoir une seule et même volonté. S'il arrive, par exception, des cas d'unanimité populaire (par exemple, dans le réflexe d'autodéfense d'une nation agressée), ces exceptions, réunissant tous les partis politiques, font histoire tant elles sont extra (hors de) ordinaires. La partisanerie est une constante, une loi de la société démocratique. Ensuite, si le peuple a décrété quelque loi ou formulé quelque intention, de quel droit des groupes de pression peuvent-ils faire échec à cette décision? Qu'il s'agisse d'une pression économique venant d'une grande entreprise ou d'une pression sociale exercée par un syndicat, n'abusent-ils pas du droit commun pour se tailler des privilèges anti-démocratiques?

La logique démocratique est prise à défaut en raison de son simplisme. Le fait est, et tout sociologue peut en faire la preuve en un tour de main, que toute société politique est gouvernée par une minorité. La distinction qu'établit la démocratie moderne est le mode particulier de désignation de cette minorité, et sa vulnérabilité aux

pressions de l'électorat et des pouvoirs socio-économiques et culturels. Ceci en fait un régime politique ouvert où, comme en tout régime politique, les décisions sont prises et menées par une minorité d'hommes politiques, mais, à la différence des autres régimes, ces décisions sont conditionnées, réformées ou affaiblies par l'influence des parties de la société. Ainsi s'explique aisément le cas des groupes de pression. Ceux-ci veillent d'ordinaire à l'intérêt d'une minorité, et par ce fait se définissent souvent à l'encontre de l'intérêt commun ou d'un autre intérêt minoritaire qui a bonne audience auprès des gouvernants.

Mais les partis politiques n'ont pas encore leur explication. Car la caractéristique propre à l'activité électorale est de poursuivre l'intérêt commun de la société. Si des groupes de pression peuvent vouloir conditionner le pouvoir, leurs intérêts sont d'ordinaire trop limités pour capturer la fantaisie d'une masse populaire au point d'assurer une majorité parlementaire. L'ordre des dentistes peut combattre le gouvernement dans l'arène sociale. Il se ferait édenter dans l'arène politique où il obtiendrait moins de suffrages que notre comique Rhinocéros.

Pourtant, malgré le projet commun d'une politique à l'échelle de la société, malgré et même en raison de la bonne volonté de bien des citoyens et des hommes politiques, invariablement l'activité électorale prend visage de partisanerie.

Ce phénomène vient du conditionnement de la compréhension politique. Le langage humain est incarné dans l'expérience humaine. L'homme des montagnes et l'homme des plaines n'accordent pas le même sens aux mots hauteur, espace, soleil. Par exemple, à St-Boniface au Manitoba, il y a la "côte" de la rue Aulneau. Elle a une dénivellation d'un mètre sur une distance de trente mètres. L'inclinaison de cette côte est telle que des jeunes cyclistes feront des détours pour éviter de la gravir. Et les Québécois en visite à St-Boniface ne parviennent même pas à y voir une côte. Par ailleurs, à La Pocatière, on trouve la "montagne" du collège, une

modeste colline que des visiteurs suisses ne parviennent pas à considérer comme une montagne. Il en va de même en politique. L'intérêt commun auquel la presque totalité de la population se rattache volontiers, ne peut être compris qu'en termes de l'expérience des citoyens. Et cette expérience des citoyens est d'abord colorée par les exigences de leurs sphères plus restreintes d'activité sociale. Ainsi, parler de propriété privée de production n'a aucune résonance significative pour le deux millièmè employé d'une entreprise qui unit les efforts de dix ou quinze mille employés. Et parler d'un plan de production informatisé est largement un non-sens pour l'éleveur qui a cinquante vaches laitières. Par conséquent, les besoins de la société, pour être voulus, appuyés et réclamés par un électorat, doivent être traduits dans le langage de l'expérience des électeurs. Et ce langage différera selon les zones d'activités sociales de ceux-ci. On pourra toujours voir des zones restreintes et spécialisées courir à l'aventure électorale. Mais le sens pratique, l'usure du temps et les exigences d'une masse de parlementaires tracent normalement le chemin vers une partisanerie fondée sur de grandes ressemblances. C'est à partir de celles-ci que l'on peut comprendre le visage politique du Québec.

Les grandes ressemblances

Une société contient une myriade de facettes et il est loisible de construire un modèle de société en fonction de n'importe laquelle sélection parmi celles-ci. Selon les modes et époques, les facettes politiquement attrayantes varient. Il fut un temps où l'adhésion religieuse jouait un rôle déterminant dans la rhétorique sociale. Comme il fut des temps et lieux où la monarchie représentait un pôle d'attraction capable de mobiliser tout un peuple. De la sensibilité contemporaine, je retiendrai trois aires d'attraction qui me paraissent déterminer les consensus et oppositions électorales. D'abord l'évidente aire nationale; ensuite l'aire économique; puis, plus occulte, l'aire culturelle.

1 — L'aire nationale:

La réalité sociale du peuple québécois, dit d'abord canadien (par opposé à anglais) et contenu dans l'ensem-

ble politique canadien, éveille dans l'expérience des gens des attachements profonds qui commanderont chacun un langage distinct pour traiter de l'intérêt commun. Être québécois ou canadien, c'est d'abord définir le mot utilisé selon sa propre expérience nationale. Ainsi, pour le Canadien hors Québec d'origine britannique, être canadien, c'est vivre, penser et agir dans un immense pays intégré au passé de l'Angleterre, distinct par son indépendance, mais toujours conséquent à cette origine. Le Canada est alors un pays anglais, accueillant envers qui veut s'y assimiler, et occasionnellement perturbé par ces bizarres récalcitrants, les francophones surtout québécois, ou occasionnellement par ces autochtones archaïques que sont les Indiens. Pour l'immigrant, le Canada est un pays anglais, ouvert à l'Amérique tout entière, où l'avenir est à l'anglais et où le francophone est un élément perturbateur malencontreux. Et pour le Québécois, le Canada est découvert par Jacques Cartier, fondé par la France, perdu par elle, refondé avec l'apport de la puissance et du capital britanniques, non sans moult conflits. D'où les deux versions québécoises du Canada: le lieu du conflit ou le lieu de la collaboration. Mais si l'anglophone et l'immigrant savent définir le Canada sans le caractère particulier du Québécois (sauf à titre d'irritation), le Québécois est incapable de définir le Canada sans que son caractère particulier ne soit gonflé à l'échelle de l'ensemble.

En fait, le Québécois aura le choix entre trois adhésions nationales. Il peut se définir par opposition au Canada. Il peut se définir comme partie de l'âme du Canada. Il peut se définir comme Canadien.

Dans le premier cas, le Québécois se voit comme un corps étranger dans une majorité anglophone, le Canada. Reconnaisant le caractère déterminant d'un milieu majoritaire, il fait corps avec sa majorité au Québec pour se définir par opposition à la majorité canadienne. Alors il est "Québécois", prêt à traiter d'égal à égal avec le Canada, mais refusant d'être avalé par celui-ci.

Ou alors il reconnaît le caractère mixte du Canada, et suppose que ses traits particuliers ont leur place mar-

quante dans une forme ou une autre de la mosaïque canadienne. Il se croit chez lui au Canada, car il est chez lui au Québec et le Québec est au Canada.

Enfin, exceptionnellement, le citoyen canadien du Québec croit que le Québec n'est qu'une subdivision régionale d'un même pays, le Canada, comme une municipalité est une subdivision régionale d'une même province. Ceci est propre à l'expérience des anglophones et de bien des immigrants au Québec; mais c'est aussi l'expérience de ceux dont les préoccupations débordent la réalité québécoise dans des intérêts désincarnés, tels la finance, la politique internationale, la conquête scientifique, etc.

2 — *L'aire économique:*

Le Québec, à la suite du restant de l'Amérique du Nord, est un pays industrialisé débouchant sur la post-industrialisation. Les trois grandes composantes économiques d'une société industrielle sont l'entreprise lourde, la petite et moyenne entreprise à laquelle se rattache l'agriculture, et la technocratie gouvernementale et sociale. L'entreprise lourde et la technocratie gouvernementale comprennent deux massifs états complémentaires de fonction: les fonctions de direction et celles d'exécution (saliés exécutants, sous-ordres, journaliers, professionnels sous-administratifs...).

D'où quatre formes de vie économique dont l'expérience exige un langage particulier pour parler de l'intérêt commun.

D'abord l'entreprise lourde gère des masses de capital monétaire représentant des investissements à grande échelle, une grande main-d'œuvre et des machines et installations multiples. Le succès d'une telle sorte d'entreprise repose sur la mobilité des capitaux (monétaires, humains, mécaniques, etc.), leur fluidité répondant aux transformations du marché. Pour assurer cette mobilité, les relations d'entreprise doivent être traduites en termes informatiques et en caractères d'efficacité. La personne humaine devient l'une des multiples statistiques opérationnelles. D'où la liberté

économique y est conçue sous la forme de liberté d'action sur un matériau et non sous la forme d'une responsabilité de l'homme envers l'homme.

Tout à l'opposé, l'agriculture et les petites et moyennes entreprises donnent l'expérience de l'empreinte d'une action personnelle de l'homme sur le fruit de son travail. Les relations qui s'y établissent entre l'homme et ses machines ou l'homme et ses employés sont des relations de l'artiste à son œuvre ou de l'homme à l'homme. Par conséquent, la propriété privée prend un sens d'appropriation, d'humanisation du travail. Si l'on y trouve querelle, elle sera d'abord de l'ordre de la colère personnelle plutôt que de rapport de forces massives et anonymes.

Le gouvernement, pour sa part, a la responsabilité de l'intérêt social en plus de celui de l'efficacité économique. Il lui appartient de s'assurer qu'une liberté d'entreprise ne dégénère pas en exploitation irresponsable du sol et des citoyens. Il a aussi la responsabilité d'assurer l'apparition d'entreprises nécessaires ou utiles à sa société. Mais la masse d'une population, avec ses besoins et ses moyens, le contraint à faire usage, lui aussi, du langage massif et impersonnel de l'informatique. D'où son expérience à réunir bonnes et mauvaises volontés, volontés actives et volontés passives, dans les mêmes statistiques selon le tableau des effets de l'action collective et en fonction d'une efficacité réalisée et réalisable. Si le grand capitaliste ordonne ses plans selon les exigences de la production et de la rentabilité, le sociologue gouvernemental ordonnera ses plans selon la structure de sécurité et de consommation. Pris en absolu (ce qu'il ne faut pas faire), ces deux intérêts sont opposés; en réalité, ils sont complémentaires. Mais le langage d'expérience est opposé.

Enfin, les employés massifiés dans les grandes entreprises ou les nombreux sous-ordres des services publics n'ont aucun espoir d'être reflétés dans l'œuvre de leurs mains. Nécessairement, l'œuvre finie est le fruit d'une entreprise trop vaste pour qu'elle porte le nom de chacun. De même, les exigences du succès de l'en-

teprise se traduisent en des calculs remis aux experts et dont l'évidence ne peut transparaître au niveau de l'expérience du journalier ou même du professionnel administré. L'expérience est plutôt celle de l'anonymat du pouvoir et de l'impuissance du sous-ordre. D'où la liberté d'entreprise doit s'y traduire sous forme de négociations collectives (pour surmonter les diverses impuissances) et de revendications de profits personnellement identifiables. Et l'intérêt commun prendra le même caractère: la réception de bénéfices sociaux de l'entreprise anonyme qu'est la Société.

3 — L'aire culturelle:

L'aire culturelle est le domaine de la vie intellectuelle et artistique. Avec l'éducation obligatoire, avec l'omni-présence des mass-média, l'expérience de vivre est traduite en mots et impressions organisés par ceux que l'on peut appeler les intellectuels. La totalité de la vie humaine n'est plus d'abord apprise à l'expérience personnelle d'adultes qui ont vécu la vie. Elle est reçue sous forme d'idées et de sensations moulées par les artisans de l'enseignement et de la télévision.

Or, il est difficile de faire le partage entre la perception singulière d'une réalité globale et sa description scientifique. Bref, les mots enracinés devenus déracinés par le langage universel de la raison font souvent suivre la partisanerie innocente de l'oppressante idéologie. Tel patron est injuste, il devient l'injustice du patronat.

Mais surtout le mode de définition de l'intelligence est différent du mode d'être en réalité. L'intelligence donne l'existence à quelque chose par mode d'opposition, de négation. La réalité donne l'existence par mode de composition. Ainsi la couleur s'oppose à la figure dans l'esprit; mais en réalité la couleur est alliée à une figure. Et de même l'homme est défini comme l'anti-femme et la femme comme l'anti-homme. En réalité, "ils ne feront qu'une seule chair". Et le signe de cette différence entre le monde de la représentation et celui de l'existence, c'est l'intérêt que suscitent les nouvelles exceptionnelles où les choses vont mal, et le refus de chacun de vivre de cette façon.

L'aire culturelle donne naissance à un nouveau type d'expérience de vie qui a besoin de son propre langage: la dialectique.

Le visage politique du Québec

Nous vivons en régime politique ouvert où la désignation de la minorité des gouvernants est faite par suffrage universel. Pour ce faire, les citoyens s'unissent en fonction de leur compréhension de l'intérêt commun. Et un consensus de citoyens ne se peut que selon des expériences assez générales de parties de la société: d'où les partis politiques.

L'expérience nationale nous donne droit à trois partis politiques:

L'expérience d'être québécois contre la majorité canadienne donne des racines au Parti Québécois. Si la reconnaissance des nécessités de l'intérêt commun le contraint à préconiser l'association avec le Canada, son langage propre pour traiter de l'intérêt commun sera celui de la souveraineté.

L'expérience d'être québécois dans la mixité canadienne donne ses racines à l'Union Nationale. Pour l'instant, ce nationalisme est capturé par le Parti Libéral qui, en tant qu'opposition au Parti Québécois, offre une unité équivoque à des expériences diverses. Et de plus, son acquisition de Claude Ryan permet de donner poids à l'équivoque.

Car, en réalité, le Parti Libéral est le parti canadien au Québec. Il réunit spontanément les anglophones et les immigrants, et les Québécois francophones intéressés à une dimension plus vaste et universelle que le Québec, donc intéressés à des intérêts autres que l'enracinement dans une langue et un génie national. Si le Parti Libéral devait prendre le pouvoir et épouser un nationalisme québécois dans une mixité canadienne, alors son appui canadien aurait tendance à se traduire en Parti du Libre Choix comme ce que tente de faire le député William Shaw de Pointe-Claire.

À partir de l'expérience économique, les exigences du grand capital et de ceux qui en reconnaissent les bienfaits, donnent racine au Parti Libéral du Québec. On y préconise les droits individuels plus facilement que les droits collectifs, car alors les personnes sont mues par la pression économique et répondent plus facilement aux contraintes et nécessités du marché.

En contraste envers cette libre entreprise massive, on trouvera les agriculteurs et les membres des petites et moyennes entreprises qui attendent un intérêt plus personnel de la part du gouvernement, des appuis pour protéger l'action à l'échelle réduite dans un monde où des masses économiques peuvent ravager champs et marchés. C'est le langage de l'Union Nationale qui exprime le mieux cette expérience. Mais ici encore le Parti Libéral joue sur la confusion entre libre entreprise et propriété personnelle contre l'interventionisme péquiste pour se rallier l'électorat unioniste. C'est l'avantage d'être dans l'opposition.

Le Parti Québécois se rallie la catégorie de la population qui met son espoir dans le plan gouvernemental pour dresser une économie à caractère plus social qu'économique. Et comme le grand débouché professionnel au Québec est le gouvernement et ses services alors que jusqu'à récemment la grande entreprise était le fief des anglophones, il ne faut pas être surpris que sociaux-démocrates et souverainistes coïncident souvent pour former la masse du Parti Québécois.

Y aura-t-il un jour un Parti Ouvrier au Québec pour exprimer l'expérience de l'impuissance des salariés et employés commune à la main-d'œuvre de la grande entreprise et des services publics? Pour l'instant, ce sont les syndicats qui assurent la défense de cette expérience par l'intermédiaire des pressions sociales et des négociations collectives. Mais chaque année des voix se font entendre pour la formation du Parti Ouvrier. Tant que les Québécois seront surtout pris par la question nationale ou croiront pouvoir obtenir leurs bénéfices par les grands partis politiques, on peut douter du succès d'un Parti Ouvrier. Mais il y a une expérience économique qui

pourra toujours jouer un jour dans cette direction. Il suffirait qu'une crise économique réduise à l'impuissance entreprises et générosité gouvernementale.

Enfin, l'aire culturelle donne goût à une interprétation dialectique de l'intérêt commun: les opprimés et les oppresseurs. Mais cette expérience est trop limitée, sélective et intellectualisée pour produire un parti politique avec une base populaire suffisante à la prise du pouvoir par scrutin universel. Aussi, c'est sous forme d'élitisme que cette expérience se traduit: l'élitisme totalitaire des groupuscules révolutionnaires. Déjà ils sortent du cadre de cette analyse, car ils n'acceptent la nature ouverte de notre société politique qu'afin de l'abattre et lui donner leur liberté totalitaire. Ils ne cherchent pas le consensus électoral, le peuple étant considéré trop aliéné (i.e. sot) pour voir sa vraie libération. Ils se promettent de libérer ce peuple par la violence.

Conclusion

Le tableau ici dressé ne présuppose rien de l'avenir, qui appartient aux hasards et aux libertés. Il ne propose pas plus de choix de valeurs. Il n'est qu'informatif.



Coopération et développement au Québec

par l'Assemblée des Évêques du Québec¹

1. Déclaration magistrale à l'occasion du Congrès de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins.

Québec, les 22, 23, 24 mai 1978.

Introduction

1. La Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins tient bientôt un important congrès. À l'heure où la société québécoise s'interroge de plus en plus sur son avenir économique, social et politique, cet événement revêt une importance et une signification spéciales. Ce congrès rassemble les membres des caisses populaires, mais il intéresse aussi les coopérateurs des autres secteurs et l'ensemble de la collectivité québécoise.
2. *Lorsque, sur une population globale de quelque six millions et quart, près de quatre millions de citoyens sont membres d'entreprises coopératives, on ne peut certes pas soutenir que le mouvement coopératif est anémique ou marginal et qu'il est dépourvu de mains.* Mais, en plus d'être imposant par le nombre de citoyens qu'il regroupe et par le volume d'affaires qu'il contrôle, le mouvement coopératif est également important pour des raisons d'ordre qualitatif. *La coopération a de profondes racines dans l'histoire de la société québécoise.* Son succès n'est pas étranger aux valeurs qui ont animé les premiers bâtisseurs de ce pays. Au contraire, en renforçant la solidarité même qui était la condition de son propre développement, le mouvement coopératif a engendré des institutions qui sont aujourd'hui un motif de légitime fierté et d'espoir pour l'ensemble des Québécois. On admire volontiers les réalisations des autres; on n'est jamais vraiment fier que des siennes propres.
3. Le thème de ce congrès sonne juste: "le Mouvement des caisses populaires Desjardins face au développement coopératif dans un Québec contemporain". Aborder la coopération par le biais du développement à une époque et dans une société où les termes de progrès, de croissance, d'évolution et de révolution sont les concepts moteurs des idéologies et des systèmes, reflète un souci de pertinence et un désir de fidélité chez les coopérateurs. La pertinence tient au fait que ce thème épouse une préoccupation réelle des individus et des groupes qui sont engagés dans différents processus pour améliorer la situation

sociale, économique et politique de notre milieu. La fidélité vient du fait que, pour des coopérateurs, la perspective qui sous-tend ce concept de développement a des assises solides dans les valeurs promues par les fondateurs du mouvement au Québec en même temps qu'elle témoigne d'une vision de l'homme dynamique et ouverte sur l'avenir.

4. Par ailleurs, et dans la mesure où ce congrès, comme ceux qu'ont organisés d'autres mouvements coopératifs, est l'aboutissement des démarches amorcées au plan local dans les différentes régions du Québec, *il est une illustration heureuse de ce que la régionalisation et la participation exigent quand, en plus d'en rêver, on décide d'en vivre.*
5. Dans le passé, nos prédécesseurs dans l'épiscopat n'ont pas hésité à donner leur appui aux mouvements coopératifs. *Ce soutien historique a créé, entre les coopérateurs et nous, une sympathie non équivoque.* C'est pourquoi, à l'heure où le Québec se présente à tous les carrefours, nous voulons profiter de ce congrès pour vous soumettre, ainsi qu'aux autres coopérateurs et à l'ensemble de la population du Québec, quelques réflexions sur la vision chrétienne du développement, sur le projet d'une société à bâtir et sur le rôle que la coopération peut prétendre assumer dans ce devenir.

Le développement intégral

6. Dans tout pays, les hommes sont insérés dans une dynamique sociale qui s'ouvre sans cesse sur le développement. Celui-ci constitue pour toutes les sociétés un projet humain qui a son autonomie propre. Quelles que soient leurs croyances, les citoyens sont partie prenante de ce projet humain. Dans une perspective chrétienne, la notion de développement est indissociable de la notion de salut. Ce salut, révélé et déjà accompli une fois pour toutes en Jésus-Christ, est paradoxalement inachevé parce que, justement, il ne touche pas d'abord un ordre de valeurs matérielles mais de valeurs humaines qui ne sont jamais définitivement acquises. Il est donc en

constant développement jusqu'à ce que tous les hommes, individuellement et collectivement, transformés par la grâce, soient morts à leur égoïsme et ressuscités dans la charité du Christ.

7. Pour associer l'homme à l'œuvre de son propre salut, Dieu s'est engagé dans l'histoire et le Fils s'est incarné en Jésus de Nazareth. Signe de l'alliance éternelle entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ est aussi le signe de la solidarité de Dieu avec l'histoire d'un peuple et d'une époque. *Cet engagement historique de Dieu nous donne un motif supplémentaire d'être solidaires de tous ceux qui, dans la société québécoise, luttent généreusement pour l'avènement d'une plus grande justice.*
8. Mais le salut va bien au-delà d'un nouvel ordre humain, aussi harmonieux soit-il. C'est donc avec les yeux de la foi que nous abordons la question du développement. Dans cette perspective, la notion chrétienne du développement s'enracine dans une vision de l'homme invité par l'Évangile à se dépasser sans cesse dans sa marche vers le salut total qui ne se trouve qu'en Dieu, le but ultime de tous les cheminements.
9. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les motifs pour lesquels *les idéologies capitaliste et marxiste ont besoin d'être dépassées pour servir de cadre à un projet de développement humain intégral. L'homme n'est pas plus une pure force de production anonyme qu'il n'est un pur consommateur.* Concevoir le développement humain dans le cadre de systèmes économiques et politiques choisis en fonction de leur capacité de garantir le seul progrès des valeurs matérielles serait une erreur fondamentale de perspective.
10. Tout en accordant aux valeurs matérielles la place qui leur revient, la notion chrétienne du développement inclut la reconnaissance des valeurs humaines et spirituelles qui donnent à l'homme sa pleine dimension. *Le véritable développement est alors*

celui qui permet tant aux individus qu'aux collectivités non seulement d'atteindre à l'exploitation optimale de leurs ressources et de leur potentiel mais, en même temps, d'accroître la conscience des devoirs de partage qui découlent de l'accroissement des richesses. Car cette conception du développement tient pour fondamental le principe d'une égale dignité entre les hommes, fils d'un même Père, et associe l'accomplissement humain aux efforts que l'on fait pour réaliser cette égalité.

Un projet de société

11. Il serait vain et futile de ne pas reconnaître que, depuis quelques années, le Québec est le théâtre de changements multiples qui dépassent la lente évolution qu'on associe d'ordinaire à la simple croissance. Non seulement cette évolution s'est-elle opérée au rythme accéléré qui est commun aux pays industrialisés, mais elle a affecté à peu près tous les secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et politique.
12. Notre propos n'est pas de faire ici le bilan sectoriel de tous ces changements ni d'en discuter les mérites respectifs. Mais un fait existe que nous devons tous reconnaître: l'un des résultats de ces transformations sectorielles et souvent interdépendantes est d'avoir mené notre société au-delà d'un seuil qui commande de nouveaux choix. Ces nouveaux choix se posent à nous dans tous les domaines, mais ils sont particulièrement aigus et difficiles en matière économique, sociale et politique.
13. Parler d'un pays à bâtir ou d'un projet social à réaliser, ce n'est pas rejeter le passé ni tenir pour échec les succès des bâtisseurs qui nous ont précédés; c'est tout simplement assumer la responsabilité d'intervention qui nous revient dans un monde où les notions de changement et de vie sont presque devenues indissociables. Il est d'ailleurs remarquable que plusieurs des changements survenus au Québec sont souvent interprétés comme un signe de sa vitalité.

14. À l'examen, nous devons constater que l'évolution des dernières décennies, qui a largement contribué à l'élévation générale du niveau de vie des citoyens, est fortement tributaire des progrès de la technologie. Mais il faut également reconnaître que cette évolution est nettement dominée par les valeurs matérielles et que l'accroissement de la capacité de consommation n'est pas le signe évident d'un progrès parallèle des valeurs spirituelles ni d'une plus grande harmonie sociale.
15. *Nous nous réjouissons des succès remportés par les travailleurs et les syndicats dans leurs luttes. Par ailleurs, nous devons aussi reconnaître que les progrès réalisés au plan des salaires et des conditions de travail n'ont pas beaucoup freiné la radicalisation de certaines idéologies ni la lente détérioration du climat économique et social. Jouant le jeu de l'inflation, d'aucuns dans les diverses classes sociales tentent désormais d'accroître leurs profits à un rythme indépendant de la réduction des coûts pendant que d'autres sont tentés d'exiger davantage pour un travail toujours moindre. Dans un cas comme dans l'autre, les droits qu'on réclame à grands cris sont de moins en moins assortis d'une disposition équivalente à assumer de plus grandes responsabilités de partage ou de rendement.*
16. Les progrès réalisés dans plusieurs domaines sont appréciables et significatifs, surtout quand on en prend la mesure à l'échelle des biens matériels, mais ce serait un leurre déplorable que de réduire à ces seuls progrès le développement de l'homme et de la société. *Qu'elle soit l'aboutissement d'un système capitaliste ou l'objectif visé par un système socialiste, l'augmentation de la capacité de consommation ne répondra toujours qu'à une partie bien limitée des besoins humains fondamentaux. "L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu" (Mt 4, 4). Cette réponse de Jésus-Christ au tentateur du désert est une mise en garde toujours actuelle contre la tentation de formuler un projet économique et social exclusivement centré sur les valeurs matérielles.*

17. À la vérité, le renforcement de l'égoïsme qui tend à accompagner l'accroissement du confort est davantage responsable de la perte du sens des responsabilités et du refus d'engagement, que le seul fait de consommer en lui-même. Mais c'est également ce qui rend *illusoire et précaire tout projet de réaménagement social, économique et politique qui ne serait axé que sur une meilleure répartition des ressources entre les hommes.*
18. Dans une perspective chrétienne, l'objectif que constitue l'avènement d'une plus grande justice entre les membres d'une société et entre les sociétés doit être compris dans une vision de l'homme intégral, dans toutes ses dimensions: matérielle, spirituelle, individuelle et collective, comme un être responsable et participant. Cette vision suppose encore que l'homme ne peut trouver le bonheur et le salut que dans le dépassement de lui-même et dans une ouverture aux autres et à Dieu. Il découle de cela que, pour des chrétiens, le refus de formuler un projet global, voire utopique, capable de répondre à toutes ces dimensions, équivaudrait à un abandon pratique de la foi.
19. C'est aux Québécois qu'il appartient de faire eux-mêmes les choix entre les différents systèmes économiques, sociaux et politiques qui leur sont présentés. Confrontés aux diverses solutions qui se dessinent, les chrétiens, pour leur part, doivent examiner les valeurs qu'elles véhiculent en gardant à l'esprit que seul un idéal très élevé permettra de créer un consensus durable à l'appui d'un projet social, économique et politique respectueux de tout l'homme. Refuser de poser ces interrogations ou laisser au hasard le soin d'y répondre serait plus néfaste que de se cramponner à l'illusion d'un quelconque statu quo.
20. Indépendamment du cadre qu'il emprunte, *un projet de société doit permettre à l'homme d'être à la fois responsable et participant*; il doit tenir pour essentiel le respect de l'autre et avoir pour objectif de faire par-

tager au plus grand nombre la dignité qui l'inspire et vers laquelle il tend pour tous ses membres. Dans cette perspective, on saisit mieux que le développement doit être compris comme une donnée à la fois quantitative et qualitative.

La coopération

21. *Quel que soit le projet social choisi par les Québécois, la coopération devrait pouvoir y apporter sa contribution.* Loin d'être gratuits, ses titres d'intervention s'inscrivent, comme le mouvement coopératif lui-même, dans la trame de notre histoire.
22. Conçu à l'origine pour soustraire les petits et les faibles aux abus de l'exploitation et de l'usure, le mouvement coopératif a su répondre à des besoins réels. En mettant en œuvre les ressources du milieu, en faisant appel au sens de la responsabilité et en suscitant la participation, le mouvement coopératif a su, à la fois, exploiter et développer l'esprit de solidarité et d'entraide qui était celui de nos aïeux. Cet enracinement fait de la coopération une réalité qui est bien d'ici; et, non seulement la coopération s'est-elle progressivement implantée dans la plupart des localités du Québec et le reste du Canada, mais elle a su s'imposer dans des secteurs névralgiques de l'économie de telle sorte qu'elle a désormais à son crédit des réalisations et des succès qui n'ont guère besoin d'être démontrés. Les valeurs qui ont inspiré cette implantation et assuré cette croissance deviennent plus précieuses à mesure qu'on découvre l'ampleur du mouvement coopératif au Québec et qu'émergent ses réussites les plus prestigieuses.
23. *Mais, en plus de s'attaquer à des besoins concrets, ressentis et vécus, la coopération a fait œuvre d'éducation.* Cela était indispensable à son développement. Les premiers coopérateurs avaient bien compris qu'aucun projet significatif et durable ne peut être réalisé sans la présence d'un consensus profond sur les objectifs à atteindre et sur les valeurs fondamentales capables de nourrir la solidarité et la participation. La fierté légitime qui accompagne le

sentiment d'appartenance des coopérateurs est à la fois le résultat de cette éducation et le signe qu'elle est toujours nécessaire.

24. Toutefois, et surtout dans notre monde de consommation effrénée, la coopération peut facilement perdre une partie de son sens et de son efficacité. Pendant que, d'un côté, les forces d'exploitation consolident leur puissance réelle derrière le gigantisme et l'anonymat des multinationales, l'identification des besoins réels de l'homme devient plus difficile et tend régulièrement à épouser la courbe déformante des priorités matérielles. Face à cette situation, et à défaut de vigilance, *les mouvements coopératifs peuvent facilement se refermer sur eux-mêmes ou glisser insensiblement vers une sorte de néo-capitalisme de coopération*; il serait illusoire de penser que la coopération est à l'abri de l'égoïsme.
25. Pour contrer ces dangers, les mouvements coopératifs doivent relever un certain nombre de défis et ne pas craindre d'examiner périodiquement leur fonctionnement et leur orientation à la lumière des principes mêmes qui ont présidé à l'implantation et au développement de la coopération.
26. *Le fait que plusieurs coopérateurs ont tendance à troquer leur rôle de participant contre le rôle de simple usager est sans doute un hommage à la confiance donnée aux administrateurs, mais on ne peut s'empêcher d'y voir aussi la possibilité d'une concession à une certaine philosophie de la consommation et du rôle d'administrateur.* Il serait malsain, sous prétexte d'éviter les tensions, de minimiser les problèmes qui découlent de l'accroissement de pouvoir des technocrates dans les mouvements coopératifs les plus importants. Le recours aux experts — que requièrent souvent l'évolution et l'ampleur du mouvement — suppose certes l'acceptation implicite de certaines règles de fonctionnement mais celles-ci ne coïncident pas nécessairement avec les règles du jeu démocratique et coopératif qui sont celles des élus.

27. Les inégalités qui existent entre coopérants d'une même caisse, entre petites et grandes caisses, entre les unions régionales et, de façon générale, entre les coopératives d'épargne et de crédit et les autres mouvements coopératifs ne doivent pas être un souci pour les seuls dirigeants élus. Ces préoccupations doivent être le partage à la fois des membres et des employés. À cette condition, on trouvera des chemins praticables d'enracinement populaire, de solidarité avec les petits, *de démocratie économique* ou, si l'on préfère, *les voies de l'intercoopération*. *C'est dans les groupes de base que les membres peuvent prendre de véritables responsabilités, devenir d'authentiques participants* et, ainsi, contribuer à la réalisation d'un projet social valable.
28. Il est remarquable de voir comment la IV^e Conférence internationale de la Coopération d'épargne et de crédit de Rio de Janeiro a mis en lumière l'écart des préoccupations entre les coopérateurs des pays industrialisés et ceux des pays en voie de développement. La concurrence à laquelle sont confrontés les premiers n'a rien de commun avec les problèmes que doivent résoudre les seconds. Pourtant, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, semble demeurer le levier efficace, c'est le consensus sur l'objectif poursuivi, le consensus sur *l'approche de dialogue et de concertation* de même que le *consensus sur le choix de moyens* qui admettent "la réalité de l'interdépendance et sa nécessité". (*Ensemble*, vol. 24, n° 17, le 7 octobre 1977).
29. Devant ces constatations, on peut se demander si une part des difficultés rencontrées chez nous par la coopération dans différents secteurs n'est pas un peu le résultat d'un succès. La fierté légitime d'avoir atteint un objectif et le désir de le dépasser ne doivent pas masquer au regard les problèmes qui restent et les enjeux qui surgissent. *C'est peut-être en ravivant le sens de la responsabilité et la participation des membres qu'il sera possible de définir une perspective motivante et féconde pour l'avenir*. Bien plus, face au projet d'une société à bâtir, la coopéra-

tion ne peut se dérober. Le réseau des mouvements coopératifs, l'habitude de l'action éducative et du fonctionnement démocratique sont autant d'outils privilégiés pour la fabrication d'un consensus. Ceci impose des devoirs aux mouvements coopératifs.

30. Dans un monde d'audace et de créativité, la coopération ne peut se refermer sur elle-même. Elle doit innover sans cesse et relever les nouveaux défis. Pour cela, en plus d'être fidèles à un héritage, les mouvements coopératifs doivent être fidèles aux principes et aux attitudes dynamiques qui les ont nourris et qui demeurent leurs plus solides garanties de succès.

Conclusion

31. Notre solidarité avec tous les Québécois se situe au niveau des aspirations les plus nobles de tout l'homme: celles qui sollicitent sa responsabilité et sa participation. Voilà le sens réel du message que nous voulons porter à tous ceux qui travaillent à la formulation et à la réalisation d'un projet de société.
32. Pour des chrétiens, il importe avant tout de prendre conscience qu'un projet dont l'objectif global n'inviterait pas au dépassement aurait tôt fait d'imposer ses limites comme un fardeau intenable.
33. Non seulement le manque de perspective risque-t-il de compromettre la formation du consensus nécessaire à la réalisation de tout projet collectif, mais son absence ne fera qu'accroître la véritable aliénation humaine qui naît de l'abdication du sens de la responsabilité devant les devoirs de justice et de partage au profit d'un totalitarisme matériel aveugle et nivelant. On ne peut contribuer à une évolution significative que si l'on assujettit le progrès matériel au développement humain intégral et qu'on *emprunte la voie du partage pour atteindre la justice.*



L'autodétermination et Le Club Fleur-de-Lys du Québec (1963 à 1979)

par Jean-Yves Chouinard

Le Club Fleur-de-Lys fut, de sa fondation à celle du Parti Québécois, un lieu de rencontres, de réunions, sinon un lieu d'unité des porte-parole du nationalisme québécois. Le lien du Club, défini dans ses statuts, était: "Le libre choix d'aider à l'épanouissement du Québec quels que soient les chemins de l'avenir qui paraissent à chacun les meilleurs".

C'est ainsi, qu'à cette tribune des leaders avec une orientation, une formation, voire des traits de caractère aussi différents que ceux de François-A. Angers et Michel Chartrand, Pierre Bourgault et le Dr René Jutras, Marcel Chaput et Daniel Johnson, pour n'en nommer que quelques-uns, sont venus affirmer et défendre le droit du peuple québécois à disposer de lui-même.

Le Club Fleur-de-Lys a été un lieu d'hommes d'avant-garde, mais aussi un lieu d'animation. L'un des principaux travaux réalisés par le Club, est un Mémoire qui encore aujourd'hui, ne peut nous laisser indifférents. C'est pourquoi, il importe qu'un résumé, même modeste, soit inscrit dans les pages historiques de l'Action nationale, si tant il est que cet apport puisse servir de référence à une efficace entreprise d'éducation populaire.

Lorsque le Gouvernement québécois annonça en mai 1963, la création du Comité parlementaire de la Constitution, le Club Fleur-de-Lys du Québec confia à une équipe le soin de rédiger un Mémoire. L'équipe fut formée de personnalités telles que: Guy Nadeau, docteur ès sciences; Guy Bertrand, avocat; Georges Caron, courtier en valeurs mobilières; Jules Émery, s.j., docteur ès arts (Histoire); Antoine La Rue, médecin pédiatre; Guy Pinsonneault, avocat; Raymond Hamelin, ingénieur et d'autres membres du Club dans les comités spéciaux. Après présentation devant le Comité parlementaire de la Constitution, le Club publia son Mémoire en février 1965, aux Éditions de l'Homme, sous le titre: "L'État du Québec".

Ce Mémoire est un modèle puisque pour l'époque et plusieurs passages sont encore d'actualité quatorze ans après sa publication. D'abord parce qu'il traite du pro-

blème politique québécois dans le contexte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, par conséquent, amorce une réflexion sur trois aspects importants du droit à l'autodétermination, à savoir: la NATURE, l'ÉTENDUE et les MODALITÉS D'EXERCICE. Ensuite, le Mémoire établit "que c'est la responsabilité du gouvernement du Québec, comme représentant du peuple québécois, d'étudier l'application rapide et inconditionnelle du droit international et d'informer le peuple québécois de son droit imprescriptible à disposer de lui-même".

Dès la première partie, le Mémoire cherche dans le droit international la réponse à la question: Quel est le droit du Québec à disposer de lui-même...? C'est au résumé de ce premier chapitre que nous nous limitons.

Comme tous ceux qui se sont penchés sur le droit à l'autodétermination depuis 1945, le Club se réfère aux buts et principes de la Charte des Nations Unies qui affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en ces termes: "Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes..." art. 1(2).

Mais l'équipe du Club ne s'en tient pas qu'à cet énoncé, on verra que tout le chapitre préfigure la thèse du Mémoire en éclairant le cheminement des auteurs qui en arrivent à conclure que le droit à l'autodétermination du peuple québécois peut et doit s'exercer par l'accession de l'État du Québec à l'indépendance. Ainsi, la deuxième partie du Mémoire "recommande l'admission du Québec à l'O.N.U.". Or dans la première partie, le Club constate que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas en contradiction avec la souveraineté des États, dont il est question à l'article 2(7) qui stipule: "Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État". Pour démontrer qu'il n'y a pas contradiction on se reporte au chapitre XI de la Charte, sur la déclaration relative aux territoires non autonomes et on souligne que l'Assemblée générale des

Nations Unies a confirmé dans sa résolution 637(VI), le sens décolonisateur de l'article 73 de la Charte en décrétant: "Les puissances administrant des territoires non autonomes doivent faciliter l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". Tel est, dit le Mémoire, le sens certain de l'article 73 de la Charte qui se lit ainsi: "Les Membres des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes (c'est le cas du Québec), reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires..."

Dans sa quatrième partie, le Mémoire traite du pouvoir-vivre économique du Québec et, justement dans la première partie il se réfère au chapitre IX de la Charte sur la "coopération économique et sociale internationale", qui aux articles 55 et 56, réaffirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en ces termes: "En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité du droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, les Nations Unies favoriseront..." (art. 55, préambule). "Les membres s'engagent, en vue d'atteindre les buts énoncés à l'article 55, à agir, tant conjointement que séparément, en coopération avec l'Organisation". (art. 56)

Le Mémoire s'appuie également sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur l'opinion d'éminents juristes, tels que Pierre Antoine et G. Burdeau qui ont mis en lumière que la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) reconnaît non seulement les droits individuels, comme la Déclaration de 1789, mais aussi les droits sociaux (préambule et art. 21(3)). Les droits individuels sont des libertés que l'individu doit réaliser; les droits sociaux sont des vocations à la liberté, que les groupes humains doivent réaliser. "La liberté change de camp: de moyen de résistance au Pouvoir, elle devient un instrument de Pouvoir". (G. Burdeau, Droit constitutionnel et Institutions politiques)

L'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît elle-même, dans sa résolution 545(V), que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (dont l'article 21(3) parle explicitement dans la Déclaration universelle des droits de l'homme) est un principe général, dont elle a prescrit l'insertion dans les pactes des droits de l'homme. L'article 21(3) se lit comme suit: "La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote".

Or les droits sociaux de l'homme ne sauraient se définir a priori comme les droits individuels qui découlent de la nature de l'homme et du droit naturel. Ils ne sont pas inhérents à la personne humaine, ni déterminés d'avance. Pierre Antoine a écrit, en janvier 1964, dans la Revue de l'Action populaire: "Il ne suffit pas de déclarer les droits de l'homme, ni même de décider de les faire respecter, pour les rendre, par le fait même, effectifs. Ils ne supposent pas seulement une base matérielle et économique suffisante; ils supposent en même temps une organisation sociale cohérente". Au Québec, l'État et le peuple ne pourraient pas réclamer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a priori, mais doivent le faire après avoir vérifié "la base matérielle et économique suffisante, l'organisation sociale et cohérente".

Pour démontrer que l'État du Québec et le peuple possèdent "la base matérielle et économique suffisante, l'organisation sociale cohérente", le Mémoire dans sa troisième partie étudie "la civilisation québécoise-française".

Le Club Fleur-de-Lys recommande que le Comité parlementaire de la Constitution puisse envoyer des observateurs auprès du Comité des Vingt-Quatre et poursuivre une enquête conjointe avec le Comité international. Le Club conclut que: "Le Comité international des Vingt-Quatre offre au Québec la meilleure médiation de l'Organisation des Nations Unies. Il faut le concevoir comme un service public international, non comme une

organisation superétatique. Maintenant, la juridiction du Comité des Vingt-Quatre est indéniable; le Comité parlementaire et le gouvernement du Québec n'ont aucun obstacle à rencontrer pour obtenir la médiation des Nations Unies dans le différend Québec-Ottawa".

Comme je l'ai dit au début de ce bref résumé, le Mémoire du Club Fleur-de-Lys est original et intéressant en ce sens qu'il fait ressortir trois aspects inhérents au droit à l'autodétermination:

A) quant à la nature:

- a) relation directe avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (cf. art. 21(3),
- b) lien étroit avec la coopération économique et sociale internationale (cf. chap. IX, art. 55 et 56);

B) quant à l'étendue:

la résolution 1514(XV) concernant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance dont les considérants 1, 2, 8 et 11, ainsi que les articles 1 et 2, sont conformes à la lettre et à l'esprit des droits de l'homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes;

C) quant aux modalités d'exercice:

- a) la non contradiction entre ce droit et la souveraineté des États (cf. résolution 637(VI) et l'art. 73, chap. XI),
- b) la résolution 1654(XVI) créant le Comité des Vingt-Quatre et,
- c) l'article 4 de la Charte sur l'admission des États membres.

Il est difficile de rendre justice au Mémoire du Club en le résumant, car même si certains travaux des Nations Unies n'ont pas été cités à l'appui de leur exposé, la teneur et les conclusions sont telles qu'on pourrait croire que les auteurs ont voulu faire économie d'arguments. Quoiqu'il en soit, dans leur exposé les auteurs ont sciemment employé une méthode prospective, tel qu'il est dit dans l'introduction, et en cela ils ont atteint leur but.

En effet, les travaux des Nations Unies confirment la justesse de certaines de leurs conclusions.

Pour conclure, disons que compte tenu de la signature de l'Acte final d'Helsinki en août 1975, la Conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme, des 11 et 12 décembre 1975, qui reconnaît la prépondérance des provinces en ce qui concerne les droits de l'homme, ainsi que la présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de "loi reconnaissant le droit à la libre disposition du peuple québécois", le Mémoire du Club Fleur-de-Lys semble encore plus d'actualité en 1979 qu'au moment de sa publication dans les années '65.



Au fil de l'actualité

par Patrick Allen

Mère Thérèse, prix Nobel de la paix en 1979

Cette année, le jury "Nobel" a innové. Il ne s'est pas tourné vers des chefs d'état, des diplomates ou des vedettes internationales qui parlent de désarmement, de plafonnements des engins de mort ou qui, périodiquement, nous entretiennent de la paix.

Non! Cette année, "le monde a tourné son attention vers le sort des enfants et des réfugiés et c'est précisément les catégories pour lesquelles Mère Thérèse a travaillé si généreusement pendant tant d'années" a déclaré le Comité Nobel de la paix, à Oslo, en Norvège. Seul, un cinquième du genre humain réussit à vivre au-dessus du seuil de la pauvreté et plus d'un tiers vit dans la misère et la souffrance continuelles. L'humanité entière cherche réponse à ce problème *numéro un* du monde contemporain. On a voulu donner un exemple de solution: on a trouvé Mère Thérèse.

Religieuse indienne de souche albanaise, appelée aussi "la sainte des bas-fonds" de Calcutta, Mère Thérèse a consacré sa vie aux populations des bidonvilles, ces incroyables concentrations de vies humaines et de misères collectives. Née en 1910, elle est devenue missionnaire au service des pauvres. Enseignante pendant 27 ans, elle fonda en 1947 une première école dans les quartiers pauvres de Calcutta et elle prit la nationalité indienne. Elle créa, en 1950, la congrégation des *Missionnaires de la charité* dont les membres se consacrent, en priorité, aux abandonnés. Ce groupe religieux, d'un millier de membres actuellement, continue l'œuvre d'aide aux déshérités des bidonvilles à l'intérieur et à l'extérieur des Indes. Plusieurs d'entre eux sont devenus médecins, infirmiers, assistants sociaux, selon les appels des miséreux.

Mère Thérèse est la sixième femme *Prix Nobel de la paix* et la première comme citoyenne des Indes, depuis la création du prix en 1901. 19 organisations et 56 autres candidats avaient été présentés pour le prix en 1979. Parmi ces derniers: le président Carter; Steve Biko, dirigeant pacifiste noir sud-africain mort en prison; Youri Orlov, dissident soviétique; Orscar Romero, archevêque

salvadorien. On ne minimise pas le mérite de ces candidats en reconnaissant l'excellence du choix fait par le Comité Nobel en 1979: la paix véritable est mieux assurée par ces témoins qui se font pauvres parmi les pauvres que par toutes les déclarations de l'ONU.

Au lieu de dépenser 600 milliards de dollars en 1979 pour bâtir des instruments de défense, d'attaque et de sur-anéantissement du monde, les pays du globe pourraient n'en consacrer que 100 milliards à l'amélioration des conditions de la vie humaine. Nous reculerions l'éclatement de notre planète et nous en ferions un endroit où il y aurait plus de bonheur que de larmes. On aurait brisé le déséquilibre scandaleux du monde contemporain.

Les prix du Québec: course vers l'excellence

Les œuvres médiocres ne peuvent dominer ou s'imposer longtemps dans les domaines des arts, des lettres et des sciences. Dans ces domaines, la qualité s'impose. Aussi toute mesure apte à faciliter la recherche de l'excellence, dans tous les domaines de l'activité humaine, est importante.

Dans le seul domaine des affaires culturelles, pour la troisième année consécutive, le ministre des Affaires culturelles a décerné récemment les cinq prix d'excellence du Québec: prix Athanase-David (littérature) à Yves Thériault; prix Marie-Victorin (sciences pures) à Armand Frappier; prix Léon-Gérin (sciences humaines) à Noël Mailloux; prix Paul-Émile Borduas (arts visuels) à Julien Hébert et prix Denise-Pelletier (théâtre) à Jean Duceppe. Chaque prix, d'une valeur de \$15,000., est accompagné d'une médaille en argent, œuvre originale d'un artiste québécois. *L'Action nationale* félicite les récipiendaires. Pour nous ils sont les témoins de notre vitalité et maturité.

Le fédéral doit payer ses impôts au Québec

Le gouvernement fédéral s'est arrogé le droit d'acquérir des terrains et des édifices, partout, dans toutes les provinces, à son gré.

Maintenant le projet de loi C-3, par une manipulation unilatérale, c'est-à-dire en excluant les provinces de la discussion, le gouvernement fédéral priverait les municipalités québécoises d'un revenu fiscal estimé à \$15,600,000., dont \$11,000,000. pour la seule Communauté urbaine de Montréal.

Comment s'y prend le gouvernement fédéral? C'est simple: il détermine lui-même, unilatéralement, arbitrairement, le montant à payer sur les immeubles inscrits dans ce projet de loi. "Ce projet de loi est d'autant plus condamnable, dit M. Tardif, ministre aux Affaires municipales du Québec, qu'il démontre une fois de plus que le gouvernement reste arrogant et ne tient pas compte des particularismes régionaux, d'une province à l'autre, dans l'établissement de ses politiques. Ottawa devrait être conscient du fait que le Québec est l'une des rares provinces à avoir réalisé pour le bénéfice de ses municipalités une réforme fiscale d'une certaine ampleur." Où sont les ténors du Conseil du Patronat, des Chambres de Commerce et des communautés urbaines qui devraient revendiquer leurs droits, appuyer une politique rationnelle du Québec et arrêter les empiètements du gouvernement fédéral?

Le gouvernement d'Ottawa croit que toutes ses mesures passeront parce que les groupes intéressés du Québec se tairont. En effet, par ce temps-ci notre Conseil du Patronat est si occupé par les questions de la distribution de l'alcool...!

Trudeau, Ryan, Forget, dans les patates?

Le 20 octobre M. Claude Forget, député libéral de St-Laurent, à l'Assemblée nationale du Québec, a déclaré à Toronto que le Québec écouterait davantage les provinces que le gouvernement fédéral. Mais qu'en sait-il? D'autre part, M. Trudeau, député fédéral pour Mont-Royal, circonscription à majorité anglophone, appuie la thèse fédéraliste de M. Ryan? Qu'en sait-il? Cette thèse est aussi vague que le plancher de la mer au Japon!

De plus, M. Forget a demandé à M. Trudeau de se mêler de ses affaires à Ottawa et que s'il venait participer

à la lutte pré-référendaire au Québec, il aurait l'art de réveiller les vieux instincts anti-fédéralistes dans la population québécoise. M. Trudeau lui a répliqué, dans le meilleur style duplessiste: "Taisez-vous!" Il lui a suggéré de suivre M. Ryan. Mais voilà! personne ne connaît la conception fédéraliste de M. Ryan: c'est un chat noir dans un tunnel fermé par la nuit, à minuit.

Ce petit jeu à la chaise musicale entre Ryan et Trudeau, à la veille du référendum, devrait favoriser une levée de boucliers de tous les Québécois objectifs contre les manipulations du Parti libéral d'Ottawa sur les activités référendaires du Parti libéral québécois. Ces gens-là ne défendent pas les intérêts du Québec à 80% francophone mais les intérêts du Canada à 80% anglophone! Au lieu de dire: "Le beau Canada!", nos gens devraient dire: "Le Canada, pays dominé et régi par 80% d'anglophones". On serait dans le vrai et non plus dans le romantisme!

"Tout se passe, comme l'écrit Lise Bissonnette (Le Devoir, 22 octobre), comme si la double personnalité du Parti libéral du Canada se repliait sur son territoire et comptait reconquérir le pays par la seule magie d'un coup d'éclat, qui serait évidemment la victoire au référendum québécois". Ne dirait-on pas que Trudeau et les partisans qui tiennent de lui toute leur puissance et signification croient encore au pouvoir et qu'ils continuent d'agir comme si le Québec était l'ennemi *numéro un* à combattre et à humilier? Les libéraux de tout acabit ont le choix entre rester dans les patates ou prendre la route qui conduit au seuil d'un dialogue honnête entre le Québec et le reste du pays. Qu'ils nous laissent l'indépendance et qu'ils s'intéressent aux éléments d'association!

L'establishment syndical pourrait les meilleures causes

Les "principes" de M. Harguindeguy, président du syndicat des fonctionnaires du Québec, donnent l'impression qu'on touche le fond du panier de la pourriture syndicale. M. Jean-Guy Dubuc (La Presse, 20 octobre) rapporte un de ces "principes": "La somme de \$8 de plus par semaine pour chaque syndiqué". Et le président des

fonctionnaires est plein de menaces si les syndiqués n'obtiennent pas satisfaction sur "ce principe": "Il y aura du cassage de gueules, dit-il. On est à la guerre, et à la guerre tous les moyens sont bons. Le bordel va prendre au gouvernement".

Ces attitudes syndicales ne sont pas seulement agressives mais aussi vides de tout sens des responsabilités. La crédibilité des leaders syndicaux, dans l'opinion publique, ne cesse de baisser. À l'agressivité des syndicats répondra l'agressivité populaire, "avec le risque d'atteindre la même intensité que la montée ouvrière contre le patronat pourri du 19^e siècle".

Personne, même le gouvernement, n'a pu encore trouver un ordre de valeurs éclairantes, acceptables par tout le monde. On négocie. Mais ces *hold-up* ou ces chantages opérés sur les revenus gouvernementaux manifestent un manque d'esprit civique qui va beaucoup plus loin que ne le demande *l'esprit de justice sociale*. Les relations de travail sont viciées par un matérialisme, aussi manifestement excessif chez les patrons qui se glorifient de leurs profits que chez les syndicats qui veulent tout empocher. Le capitalisme est-il à l'agonie? Voilà un excellent thème d'examen pour le Conseil du Patronat et pour les Centrales syndicales tentés par le matérialisme moderne!

L'énergie jouera-t-elle pour l'unité nationale?

"Qu'on cesse donc de nous faire peur avec la question de l'énergie. Les pays comme la Norvège, le Danemark ne possèdent pas de Sultan Lougheed, et ils se tirent très bien d'affaires". Voilà ce que René Lévesque, premier ministre du Québec, disait devant mille enthousiastes, à Trois-Rivières.

Il expliqua que vers 1983-1984, les puits de l'Alberta seront asséchés et même qu'avant ce terme les prix auront grimpé assez vite pour rejoindre ceux du marché mondial. Quant aux sables bitumineux, le coût du pétrole qui en sera extrait, sera tellement élevé qu'il ne saurait défier la concurrence.

Toujours selon M. Lévesque, parallèlement à l'épuisement progressif du pétrole albertain, le Québec produira, d'ici l'an 2000, assez d'énergie électrique (25,000 mégawatts) pour équivaloir à 750,000 barils de pétrole par jour, si le développement de nos ressources hydrauliques se fait à un rythme raisonnable.

Pourquoi toujours terroriser les Québécois avec de faux arguments? Que de possibilités d'association dans le respect mutuel! Pourquoi fausser les perspectives et recourir à des pénuries que l'avenir ne justifie pas?

Le président de l'Hydro-Québec réplique à Robert Bourassa

L'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait récemment trois propositions à l'actuel gouvernement du Québec: rouvrir le dossier de la crise d'octobre; diminuer les taxes pour favoriser les investissements; développer rapidement les sources disponibles d'électricité à la baie James et ailleurs afin de vendre nos surplus aux États-Unis, de façon à constituer un Fonds d'héritage, comme celui de l'Alberta.

Selon M. Boyd, président de l'Hydro-Québec, la proposition de vendre rapidement les surplus d'électricité aux États-Unis "n'a pas de sens, du point de vue économique, car les sociétés américaines veulent un engagement ferme afin de recevoir la même quantité d'électricité pendant 15 ou 20 ans, ce qui suppose des investissements plantureux pour recevoir et acheminer l'énergie vendue par le Québec.

De plus, toujours selon M. Boyd, les besoins de la province peuvent évoluer plus vite que prévu et, suivant certaines circonstances, de façon imprévue actuellement. La province n'aurait alors à vendre que des surplus saisonniers. Au lieu de vendre notre électricité aux étrangers, ne serait-il pas préférable d'encourager le capital étranger à venir établir des industries chez nous? Notre intérêt n'est-il pas de les convaincre que nos tarifs sont parmi les plus bas au monde et qu'ils doivent s'installer chez nous?

Que M. Bourassa parle plutôt des avantages du Québec et qu'il y attire des investisseurs industriels! Il mériterait plus du Québec. Vendre notre électricité pour que les autres bâtissent chez eux des industries, cela ne nous enrichira pas beaucoup. Il faut implanter des industries chez nous et donner du travail à nos gens. Nos richesses naturelles doivent être à leur service. Ne répétons pas les erreurs de Terre-Neuve.

Stimulants à la recherche scientifique

Durant quatre jour, en octobre, Montréal ouvrit aux spécialistes et aux journalistes, des ateliers publics de travail sur les sujets suivants: la recherche universitaire, la recherche industrielle, l'information scientifique et technique. Le Dr Camille Laurin, organisateur de ces journées, voulait inviter les responsables à réfléchir sur une politique québécoise de la recherche scientifique.

Le monde industriel était surtout représenté à cette rencontre par les sociétés d'État et par les grandes associations patronales, tandis que les firmes engagées directement en recherche brillaient par leur absence. Toutefois, Alcan, Culinar, Pratt et Whitney, Bristol-Myers et la Société d'ingénierie Dominion étaient présentes.

Les chercheurs des universités et leurs assistants de recherche, ainsi que les bibliothécaires, ont paru fort intéressés par les ateliers de travail, mais ils figuraient en trop petit nombre. Les administrateurs et gestionnaires de la recherche du milieu industriel et universitaire étaient à peu près absents, ce qui est regrettable vu qu'il leur revient de prendre les décisions.

D'après les échanges de vue, la recherche sera largement confiée à l'entreprise privée par le gouvernement qui, selon MM. Laurin et Landry, fera une large place à "l'impartition". Qu'est-ce que l'impartition? L'État, au lieu d'accroître ses propres installations de recherche, fera appel aux firmes directement engagées dans tel ou tel secteur de la recherche. Cela ne signifie pas que les laboratoires déjà actifs dans les divers ministères et organismes para-gouvernementaux seraient graduelle-

ment mis en veilleuse ou rationnés systématiquement en hommes et en argent.

Québec veut aussi appuyer la vulgarisation scientifique par tous les moyens offerts par la technologie moderne. Aux bibliothécaires et aux spécialistes de banques d'information qui veulent créer un réseau québécois d'informations scientifiques et techniques, M. Laurin a demandé de présenter un projet cohérent et pratique dans le plus bref délai. De tels ateliers sont enrichissants pour tous les participants et ils font réfléchir!

Dans l'ensemble, les participants sont conscients du rôle essentiel de la recherche pure et appliquée pour le progrès d'une société moderne, de la nécessité des tables de concertation, du partage des ressources, surtout de leur accessibilité au bon moment et là où elles sont indispensables.

Dans la recherche, la limite du possible devrait être presque sans limite. Ce n'est pas le cas à cause du manque d'argent, du manque d'hommes spécialisés et des exigences syndicales démesurées qui empoisonnent les relations humaines. Peu de participants ont fait état des abus de confiance de certains chercheurs à la solde des universités ou de l'État. Que de pertes de temps et d'argent quand des chercheurs, sans horizon, errent dans la recherche et ne produiront jamais rien de valable.

Enfin, trop de chercheurs ne publient leurs travaux qu'en anglais. Ils veulent donner à leurs travaux plus de diffusion et plus de rayonnement, mais est-ce sûr? Le financement de la recherche devrait faire l'objet d'ateliers d'étude à part, notamment le contrôle des objectifs et des résultats. Enfin, les participants ont demandé des mesures auxiliaires comme les dégrèvements fiscaux, la mise en commun de certains équipements et laboratoires, l'établissement de parcs de recherche, l'encouragement à la recherche pure, etc.

Un loi-cadre pour les universités

Principal conseiller du gouvernement québécois en matière d'enseignement supérieur, le Conseil des universités envisage de proposer au gouvernement une loi-cadre pour ces institutions. "Cette loi-cadre ne signifierait pas nécessairement un accroissement de l'autorité gouvernementale sur les universités mais pourrait demeurer suffisamment souple, notamment en confirmant un organisme comme le Conseil des universités dans un rôle de planification et de coordination".

À force de ne pas vouloir transmettre, à qui de droit, des données que les universités considéraient souvent comme de nature privée, elles n'ont pas facilité le travail du Conseil qui consiste, précisément, à conseiller le gouvernement. Elles se sont exposées, par la force d'une loi spéciale, à donner un meilleur compte-rendu de leurs marches et démarches. Plusieurs centaines de millions de dollars sont en jeu: la communauté a le droit de savoir si les services reçus des universités coûtent trop cher.

Le naufrage du Montreal Star

Pour mieux comprendre le naufrage du *Montreal Star*, il faut lire le document-clé de Dominique Clift (La Presse, 2 octobre 1979) sous le titre *Le Montreal Star et la communauté anglophone*.

La grève de huit mois qui a précédé le naufrage du journal n'explique pas tout. Il y avait une mauvaise administration, beaucoup de bois mort et quelques préjugés tenaces.

Par exemple les dirigeants étaient dominés par une psychose noire à l'égard de tout ce qu'on peut appeler "le nouveau fait français" au Québec. Ils flairaient des ennemis partout, surtout depuis la loi 22. Le journal tourna le dos à tout courant d'idées sociales ou politiques qui prônaient une réforme de la société québécoise. Ils s'enlisaient dans un monde qu'ils ne comprenaient plus: ils devenaient agressifs, malicieux et, volontiers, déformaient les nouvelles en les interprétant comme des psychosés avancés.

Comme l'écrit Dominique Clift, "la direction du quotidien concentra toute son attention et tous ses efforts sur la lutte anti-nationaliste, comme si une victoire en ce sens mettrait fin à tous les problèmes socio-économiques qui se posaient alors au Québec. Cette obsession politique, qui servait à cultiver l'angoisse des lecteurs, absorbait une grande part des énergies de la salle de rédaction, si bien qu'elle empêcha le renouvellement du fonds de connaissances sociales et politiques accumulées collectivement par les journalistes. Fatalement, ceci entraîna une baisse dans la qualité du journal. Lorsque *The Star* reparut finalement après huit mois de grève, il n'avait rien d'autre à offrir à ses lecteurs qu'une surenchère anti-nationaliste. Il fut incapable de reprendre la part du marché qui avait été le sien". Autrement dit, les dirigeants étaient déphasés!

Celui qui a écrit ce texte est journaliste et fut chroniqueur à *La Presse*, dans les années soixante, et au *Montreal Star* de 1970 à 1977. Il est à remarquer que *The Star* et *The Gazette*, deux journaux montréalais dans un Québec à 81% français, ont une direction presque entièrement unilingue. Leurs éditoriaux en faveur du bilinguisme n'étaient jamais pour eux mais seulement pour consommation par les autres Québécois: eux, représentants du groupe anglophone, pensaient, digéraient, naviguaient dans l'unilinguisme. "Or, poursuit Clift, l'ignorance manifeste à l'égard du français et de la société française se manifestait également à l'égard de la communauté anglaise et de ses besoins. Le paternalisme de la direction ne tenait nullement compte, non plus, des changements de mentalité se produisant au cours des années parmi ses propres employés."

On voulait tout ignorer des bienfaits du syndicalisme. Parler du syndicalisme, c'était pour le *Star* ressasser les méfaits qui rongent les structures administratives traditionnelles, *La Presse* et *The Gazette* doivent comprendre ces dures leçons. Dominique Clift est lucide.

Le fait anglais au Québec

Tel est le titre d'un nouvel ouvrage écrit en collaboration par Dominique Clift et Shella McLeod Arnopoulos (Éditions Libre Expression). Les auteurs, après avoir

dressé un tableau des grands faits historiques qui ont confronté anglophones et francophones en 200 ans d'histoire au Québec, démontrent, par exemple, "comment la résistance de l'élite financière de Montréal à la décentralisation du contrôle de l'économie canadienne, a contribué à transformer le régionalisme québécois des années 60 en nationalisme français au cours des années 70." Un chapitre est consacré aux media anglophones et à l'angoisse collective, chapitre où les auteurs font état de l'incapacité de la presse anglophone de discuter sérieusement du problème de l'intégration au Québec, incapacité qui tient d'une part à l'impossibilité commerciale, pour ces media, de heurter leur public de front, et d'autre part, à l'absence de toute tradition du débat public parmi la communauté anglaise.

Puis les auteurs abordent les perspectives d'avenir. L'un des grands mérites de ce livre est de nous faire revivre toute une époque entre francophones et anglophones, d'ouvrir le dialogue en complétant la dialectique nationaliste. Ce livre réveille, stimule et provoque l'imagination créatrice et le sens de la concertation.

La recherche québécoise exportée en anglais

M. Arnold Drapeau, professeur à l'École Polytechnique, section du génie, de l'université de Montréal, a déploré récemment, à Québec qu'un "grand nombre de chercheurs, qui ont profité des deniers québécois pour leurs recherches, exportent aux États-Unis les connaissances acquises sur le plan scientifique et technique, en publiant leurs articles en anglais dans des revues américaines."

C'est le cas, par exemple, de 72% des publications des chercheurs de l'Institut Armand-Frappier de microbiologie et de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec où 94% de tous les articles publiés (350 sur 373) dans les revues scientifiques, de 1971 à 1977, l'ont été en anglais." On peut ajouter que la plupart des travaux de qualité des professeurs des autres écoles et facultés de nos universités francophones suivent le même chemin. Par là nous contribuons à enrichir et à renforcer les périodiques de langue anglaise aux États-Unis. Cette

hémorragie de notre "*brain trust*" doit-elle arrêter? Notre gouvernement doit-il mettre comme condition dans les subventions de recherche, que les résultats paraissent en priorité dans une revue de langue française?

Nos savants répondent que chaque spécialisation connaît au Québec si peu de lecteurs aptes à profiter d'une recherche d'avant-garde et que le jargon (mathématique, physique ou chimique) employé est si rébarbatif dans sa précision que les chercheurs se verraient condamnés à n'écrire que pour une centaine de personnes. Il leur faut un public plus large. Les idées doivent circuler. Or il y a une communauté internationale qui, de plus en plus, se développe et qui, depuis plus d'un siècle, à cause des guerres et des circonstances politiques du monde, trouve un terrain commun d'échange. Ce terrain ou cet instrument devient l'anglais. Pourquoi nous refuser d'échanger et de faire profiter toute l'humanité de nos recherches?

Que diable! ne créez pas d'autres URSS! L'URSS, tout le monde le sait bien, ce qu'elle ne peut découvrir par elle-même, elle le vole par l'espionnage et le chantage!

À ce raisonnement, ceux qui cherchent une vraie politique de la recherche au Québec, répondent qu'ils ne veulent pas prohiber les publications en anglais mais demandent *une priorité* donnée à une publication en français. Sinon c'est tout le programme des études post-graduées qui menace de passer à l'anglais, c'est toute étude scientifique de valeur qui n'est à la portée qu'en anglais. La faiblesse de nos mass-media, surtout les journaux, en tout ce qui regarde le monde scientifique, ne provient-il pas de là? Il fut un temps où tout universitaire américain qui se croyait arrivé, croyait devoir posséder l'allemand en sciences ou le français en littérature. Maintenant, c'est l'anglais.

Comme il n'y a rien de gratuit en ce monde, les chercheurs ont un devoir non seulement envers la communauté internationale des savants et des spécialistes mais aussi envers leur propre communauté nationale qui leur donne les moyens, les édifices, les laboratoires,

comme tremplins de leur gloire propre. Entre ces deux devoirs, nos savants pourraient-ils trouver un équilibre et une priorité? Quand le fédéral leur donne des subventions, il est heureux de les voir publier en anglais mais quand c'est le Québec qui les subventionne, il y a là un problème de noblesse et de loyauté envers les siens qui demande une attention particulière!

General Motors: deux milliards en Ontario

General Motors, en quatre ans, investira deux milliards de dollars en Ontario. Soit 3,300 emplois nouveaux à Windsor et à St. Catharines. Qu'ont fait nos députés fédéraux? Et nos députés provinciaux? Pour les deux usines de General Motors au Québec (Saint-Eustache et Sainte-Thérèse) cela signifiera une réduction dans le transport des pièces. N'aurions-nous pu leur offrir un tarif préférentiel en électricité? Une chose est certaine, les grands fonctionnaires du gouvernement fédéral n'ont pas aidé le Québec!

La Baie James

Le projet du siècle! LG-2, la plus importante centrale hydro-électrique en Amérique du Nord lancera ses premiers *feux* à la fin d'octobre 1979, avec six mois d'avance sur l'échéancier.

Projet dépassant les 15 milliards de dollars, inauguré sept mois après la crise d'octobre 1970 et qui, après avoir exigé le travail de 16,000 travailleurs, se termine avec succès. On dit que dix-huit ans suffiront pour payer tous les emprunts faits sur les marchés du monde.

Les cahiers documentaires, publiés par les différents journaux du Québec, sont magnifiques et devraient être lus par tous nos écoliers et commentés par tous nos professeurs. Voilà le Québec en marche! *La Presse* présente des articles étoffés sur le financement, les aspects techniques du projet, le règlement du différend avec les Cris et les Inuit, la protection de l'environnement, l'évolution des relations de travail et des entrevues avec les promoteurs du projet. *Le Devoir* parle du conflit entre la Société de développement de la Baie

James et la Société d'énergie de la Baie James, de l'aspect colossal du projet équivalent à 16 centrales nucléaires et d'une réponse québécoise à la crise de l'énergie.

M. René Lévesque a cru bon de signaler que les richesses de l'Alberta restent très coûteuses, qu'elles seront vraisemblablement épuisées avec la fin du siècle tandis que nos centrales hydro-électriques produisent indéfiniment, à un prix beaucoup plus flexible et que comme moyen de soutenir nos industries, elles équivalent à près d'un million de barils de pétrole par jour. Il y a là de quoi susciter de nombreux investissements au Québec, comme des industries secondaires autour de SIDBEC et des industries maritimes de Sorel, etc. Le plus pressant: que les Québécois aient de l'imagination! Une imagination créatrice débordante! Si nos Québécois alliaient le sens des affaires à la création d'industries nouvelles, leur pays leur donne des facilités inouïes que des centaines de pays n'ont pas! En ce sens, la vraie indépendance, ce sont les Québécois qui doivent la faire tous les jours!

LaSalle approuve René Lévesque

Devant plus de 1200 personnes, à Hull, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, accusa le gouvernement fédéral de favoritisme envers l'Ontario: "Cette province récolte près de la moitié des contrats de fourniture de biens et de services venus d'Ottawa alors que le Québec n'en reçut que 16% au cours des quinze dernières années!"

Les dépenses fédérales sont aussi créatrices d'emplois. Est-ce que le Québec, s'il ne payait plus d'impôts au gouvernement fédéral, ne saurait mieux employer cet argent au service des siens? Ne sommes-nous pas en train, par ce moyen détourné, de faire la prospérité de l'Ontario? Ne payons-nous pas en bonne part leur bien-être? Et voyez comme l'Ontario est généreuse envers les français, comme à Penetanguishine!

Le seul pacte de l'automobile a créé 270,000 emplois en Ontario. Sur les fonds destinés au développement,

l'Ontario a reçu 77% des fonds. Interrogé par les journalistes, M. Roch LaSalle accorde raison au premier ministre du Québec: "Je ne conteste pas ces chiffres. L'équité n'a pas toujours été respectée dans la distribution de nos contrats." C'est un euphémisme car cette situation dure depuis cent ans.

La patience des Québécois, enfin renseignés, commence à avoir des limites. Les pontifes de l'unité nationale ne sont que des pharisiens! Ils nous parlent de la paille dans l'œil du Québec mais ils nous taisent toujours la poutre dans l'œil d'Ottawa. Le *French Power* pour mieux justifier ses aberrations et ses illusions, a été encore plus cachotier sur les pourritures des politiques fédérales. Les racines du séparatisme sont à trouver dans ce patronage abusif en faveur des uns et cette exploitation systématique et centenaire du Québec. M. René Lévesque a enfin levé le rideau sur les agissements des Anglo-Canadiens: plusieurs ne croient pas tellement à l'unité du "bel Canada" mais davantage à leurs intérêts! Le gouvernement fédéral les enrichit à nos dépens! Et les péréquations, dont se vantent tant les fédéralisants, ont cet avantage de ne pas nous donner d'industries stables mais seulement des miettes qui tombent de la table d'Ottawa où festoient les convives anglo-canadiens!

Économie et défense opposent Carter et Kennedy

À Boston, à l'inauguration d'une splendide bibliothèque dédiée à John Kennedy, président assassiné en 1963, l'actuel président Carter a fait quelques confidences à la télévision.

Il explique son désaccord avec Ted Kennedy: "Je pense qu'en ce qui concerne la prudence fiscale, l'équilibre du budget, le contrôle des dépenses, nous sommes en profond désaccord. Le sénateur Kennedy favorise le lancement de nouveaux programmes alors que je préfère tirer le maximum des programmes existants. En matière de défense, le dossier du sénateur indique que ses positions sont beaucoup plus modérées que les miennes."

M. Carter a ensuite soutenu qu'il se sent étroitement lié à l'héritage de John Kennedy au point de vue de

l'alignement politique, des rapports avec les Noirs, les Hispanophones et les Juifs. Ces déclarations du président américain sont intéressantes par leurs valeurs humaines et prudentielles.

Le défi des Caisses populaires

Selon le Service des finances des institutions et du bureau de la statistique du Québec, l'actif des caisses d'épargne et de crédit, au 30 juin 1979, et le taux de croissance annuel se présentaient comme suit:

	Actif	Taux de croissance
Féd. de Québec des Caisses populaires:	\$9,699,000,000	16.6%
Féd. de Montréal des Caisses Desjardins:	686,000,000	13.2%
Fédération des Caisses d'économie:	301,000,000	9.8%
Ligue des Caisses d'économie:	180,000,000	9.0%
Féd. des Caisses d'établissement:	122,000,000	17.3%
Féd. des Caisses d'entraide écon.:	1,020,000,000	47.8%
Total des six fédérations:	\$12,008,000,000	18.2%

Les activités coopératives sont en plein essor. *L'esprit coopératif* va-t-il de pair? Son taux de croissance est-il aussi de 18% par année?

Un article de Michel Nadeau, substantiel et clairvoyant, (Devoir, 16 octobre) indique aux Caisses trois défis de taille: devenir concurrentielles sur le marché de l'épargne et du crédit car les Québécois sont devenus plus sensibles au rendement des taux d'intérêts qu'aux motivations d'entraide économique; s'implanter dans de nouveaux marchés, même anglophones; poursuivre le regroupement afin de donner un meilleur service aux sociétaires tout en réduisant les coûts de l'administration.

Défis difficiles à relever puisque l'appât des gains et la forte concurrence peuvent vicier l'esprit et la philosophie à la base du mouvement coopératif. La coopération est leur raison d'être plus que le profit. L'autonomie locale peut stériliser ou favoriser la création et l'imagination économique. Beaucoup dépend des attitudes et des convictions des dirigeants.

La loi 101 entre au Forum, chez les Canadiens, les Alouettes et les Expos

Le Dr Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, a voulu rencontrer les dirigeants des clubs sportifs, comme le Canadien, les Expos, les Alouettes. Les conversations sont bien engagées, même si les intéressés demandent des changements à certaines modalités de la loi 101, ou des assouplissements.

M. Laurin ajoute ces considérations: "On part de loin. Il faut briser des habitudes. Ça dérange. Ça coûte cher et nos pires ennemis sont justement tous ceux qui craignent, qui ont été conditionnés, qui ont admis que l'anglais était la langue des dirigeants. Mais il y a quelques années, on ne pouvait même pas concevoir de forcer le Forum à parler français."

Dans *La Presse* (16 octobre), M. Réjean Tremblay écrit que "faisant allusion à toutes les frustrations qu'ont dû endurer des athlètes comme Maurice Richard et Émile Bouchard, dans un monde contrôlé et dirigé par Frank Selke, Kenny Reardon ou Dick Irvin, M. Laurin a ajouté ces paroles: "Quand une chose existe depuis longtemps, on en vient à la considérer comme normale, on oublie ce qu'elle a d'humiliant, le manque de respect qu'elle sous-tend et c'est celui qui demande le respect de ses droits, en fait la chose normale, qui passe pour être un fanatique."

M. Réjean Tremblay dit que M. Laurin a grande confiance dans les jeunes joueurs de la Ligue nationale, des types comme Réal Cloutier, Pierre Lacroix, Michel Goulet, qui ne craignent pas d'exiger qu'on les respecte dans leur langue et leur personnalité. Collectivement, prenons exemple sur ces jeunes de l'élite sportive pour ne plus accepter de signer des contrats rédigés en anglais. Trop de vieux sont habitués à la fausse courtoisie de la soumission face à ceux qui ont le pouvoir ou les cordons de la bourse. Les peurs empêchent, à la fois, les redressements personnels et collectifs.



*JOYEUX NOËL,
SAINTE ANNÉE
À TOUS NOS LECTEURS.*



S.V.P. un coup de cœur
spécial,
en 1980, pour notre nation.

Un petit mot
sonore, libre et vigoureux
comme un OUI,
par tous, peut nous apporter
la souveraineté!

La Ligue d'Action nationale

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement: \$15. par année. De soutien: \$25.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

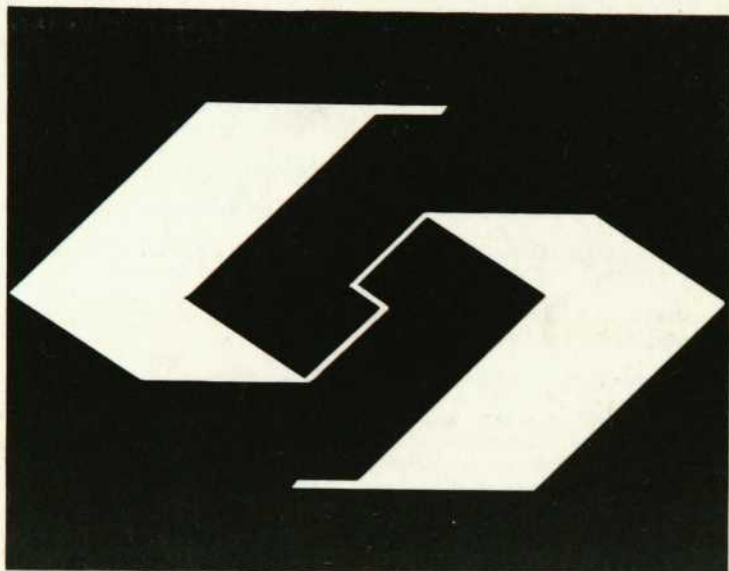
VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. Yvon Groulx	Dr Pierre Dupuis
Richard Arès	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	Pierre Trépanier
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Marcel	Delmas Lévesque
Rosaire Morin	André Auclair
Jean-Marc Kirouac	Jean-Paul Rioux
Ruth Paradis	Mme Nycol Pageau-Goyette
	André Provost



Saviez-vous que depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

la Solidarité, c'est notre assurance-vie!

C'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

La Solidarité 
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BEAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI,
SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE, LAVAL
